

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 232

MONTREAL, LE JEUDI 5 OCTOBRE 1995

75c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

Sur la piste des 350 millions

La SRC a encore l'espoir d'être épargnée par Ottawa

Et si Ottawa donnait un petit répit à la Société Radio-Canada en reportant une partie des compressions annoncées? C'est le fol espoir que nourrit la patronne de la télé française, Michèle Fortin.

À terme d'un exercice minutieux, entrepris à l'été sous l'œil d'une firme privée d'experts, les dirigeants de la SRC ont été invités à «trouver» 227 millions de dollars au cours des 18 prochains mois. À Montréal, la télévision française devra livrer 45 de ces millions. À ce jour, la direction de la SRC à Montréal a trouvé 21 millions et cherche activement les 24 autres, sans trop toucher aux émissions si l'on en juge par la saison extrêmement riche en nouveautés lancée cet automne. «Ce que nous avons à faire présentement est faisable. Si on restait à ce niveau-là, nous pourrions nous en sortir», estime Mme Fortin.

Malheureusement pour la SRC, ce ne sont pas 227 millions bien 350 millions de dollars qu'Ottawa veut retrancher d'ici deux ans du budget de sa société d'Etat.

Le chiffre de 350 millions est devenu célèbre en mars dernier lorsque l'ex-président Anthony Manera a démissionné avec fracas après avoir découvert que le gouvernement sabrerait 350 millions (sur 1,1 milliard) dans les budgets de la société d'Etat d'ici 1997. Le ministre du Patrimoine, Michel Dupuy, avait nié la chose à l'époque mais le temps a rapidement donné raison à M. Manera.

Depuis, employés et cadres n'arrêtent pas de s'interroger sur les secteurs et personnes qui seront sacrifiés. «En même temps, à force d'entendre annoncer la fin du monde, on finit par être vaccinés», commente un responsable syndical. Mais personne n'est immunisé pour toujours et quelque part avant les Fêtes, des mises à pied seront annoncées afin de permettre de trouver les 24 autres millions. Qui sera touché? Mystère.

Pour le reste, les dirigeants de la télé française ont réussi à préserver l'ensemble de leurs services. Les mauvaises langues diront qu'il y avait bien du gras pour que tous ces millions aient pu être retranchés sans trop de douleur.

Radio-Canada aime répéter, aussi, que ses méthodes de travail devront changer. Le défi est clair: il faut produire à un coût comparable à celui du secteur privé. Ce qui n'est pas le cas présentement, quoi qu'en disent les dirigeants. En fait, le secteur anglais a déjà une longueur d'avance: il étudie sérieusement l'option dite «users pay», déjà en vigueur dans les télévisions publiques d'Australie et de Grande-Bretagne (BBC), qui se rapproche d'une forme interne de sous-traitance et oblige chaque département à savoir combien il dépense exactement.

Radio-Canada accorderait ainsi un budget précis à un réalisateur, qui aurait à négocier avec les maquilleurs, le service des décors, etc. Présentement, il est très difficile de connaître avec précision le coût de production d'une émission et beaucoup n'ont pas de comptes à rendre, ce qui encourage le flou budgétaire. Et l'inefficacité.

Les 227 millions mentionnés plus haut font partie de ce que les bureaucrates appellent la phase 1. La phase 2, aussi appelée «phase du mandat et des orientations», ne pourra être complétée avant que le comité des sages de Pierre Juneau ne remette son rapport au gouvernement. M. Juneau devait d'abord terminer son travail en septembre mais il a obtenu un délai jusqu'en novembre. Ottawa n'est sans doute pas fâché, d'ailleurs, de laisser passer le référendum avant de susciter un débat sur le rôle de la SRC.

Le débat qui aurait pu avoir lieu il y a plusieurs mois mais qui ne s'est toujours pas produit — notamment parce que le gouvernement a sabordé au printemps un comité des Communes chargé justement de revoir le rôle de la SRC — devra avoir lieu un jour. M. Juneau, M. Beatty et le gouvernement devront décider, tôt ou tard, quel type de production doit faire la télé publique, quelles sortes d'émissions elle doit présenter et avec quel type de publicité. «Tout dépendra du choix global d'orientation pour la compagnie», déclarait cette semaine Michèle Fortin en ajoutant que «ce choix n'a pas encore été fait».

D'ici là, cette dernière continuera de marteler son droit à la différence à Ottawa, droit qui semble avoir été compris puisque M. Beatty parle maintenant de la nécessaire asymétrie des télévisions anglaise et française. En clair, cela veut dire que la télévision de langue française sera libre de faire des compressions là où elle le juge approprié et même si, ce faisant, elle prend des orientations différentes de ses vis-à-vis torontois. C'est bien la moindre des choses: les deux services ont des clientèles et des problèmes tout à fait différents et la CBC envie les cotes d'écoute que certaines émissions recueillent à la SRC. Des *Petite Vie* à la CBC, il n'y en a pas.

Il est loin d'être certain que le gouvernement fédéral voudra faire un petit cadeau à la SRC, ne fusse qu'en reportant de six mois ou un an une partie des compressions demandées. Après tout, le télévision publique est en compétition avec les pensions de vieillesse, l'assurance-chômage et divers autres programmes qui subiront des amputations au cours des prochains mois.

ÉCONOMIE

La pire année de l'histoire de l'immobilier



PAGE B 3

LES ACTUALITÉS

Environnement: Brassard réduit les normes d'impacts

PAGE A 5

LE MONDE

Comores: Paris met fin au coup d'État

PAGE A 8

Le MBA dans le rouge

La faible fréquentation aux méga-expositions Beauté mobile et Paradis perdus oblige la direction à adopter un plan d'urgence

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le Musée des beaux-arts de Montréal (MBA) prévoit terminer son année budgétaire 1995-96 avec un déficit accumulé de plus de 2,3 millions de dollars. Ce manque à gagner, sur un budget total de 25,6 millions, s'explique en bonne partie par la faible fréquentation de ses deux méga-expositions estivales, *Beauté mobile* et *Paradis perdus*: l'Europe symboliste, qui n'ont attiré jus-

qu'à maintenant que la moitié des 500 000 visiteurs prévus. Les deux expositions prendront fin dans dix jours.

Le musée de la rue Sherbrooke a préparé un «plan de redressement» pour faire face à cette situation critique. Le projet prévoit résorber le déficit d'ici trois ans par l'entremise de diverses compressions budgétaires. La direction du MBA veut notamment retrancher 900 000 dollars de sa masse salariale avant l'an 2000 mais elle promet que ces mesures n'entraîneront pas de licenciements. La présentation de méga-expositions comme *Paradis perdus*

ne sera toutefois plus possible pour quelques années.

Le plan d'urgence, dont *Le Devoir* a obtenu copie, a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration du musée à la fin septembre. Il doit être présenté demain matin aux employés de l'établissement et dans une quinzaine de jours aux médias.

«Le déficit est impressionnant, mais ce n'est pas la première fois que ça se produit dans la vie du musée», com-

VOIR PAGE A 12: MBA

Une troisième sortie



PHOTO JACQUES NADEAU

L'EX-PREMIER MINISTRE du Québec, Robert Bourassa, a effectué hier sa troisième sortie depuis le début de sa «reentrée politique». M. Bourassa a pris la parole devant le Groupe des Cent, une association de jeunes fédéralistes. Vif et articulé, fidèle à sa réputation d'«animal politique», il a notamment tenté de démontrer que le Québec a plus à gagner du fédéralisme que de la souveraineté. Nos informations en page A 5.

Marcel Masse quitte le CLF et fera campagne pour le OUI

«Nous n'avons pas le droit de demeurer spectateurs de nous-mêmes»

GILLES LESAGE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Marcel Masse fera campagne pour le OUI référendaire. Ancien ministre unioniste à Québec et conservateur à Ottawa, M. Masse a demandé hier au gouvernement du Québec de le relever de ses fonctions de président du Conseil de la langue française pour lui permettre de participer en toute liberté au débat sur l'avenir du Québec.

«Les choses étant devenues ce qu'elles sont, l'avenir du Québec doit passer par la souveraineté, car là où loge notre différence doit se trouver notre majorité», écrit l'ancien ministre de MM. Johnson, Bertrand et Mulroney, dans un document explicatif dont *Le Devoir* a pris connaissance hier en exclusivité.

«L'évolution du Québec des dernières années est riche d'enseignement, ajoute-t-il. Pour ma part, j'ai tiré un trait. Sans rien renier de notre histoire, il faut savoir conclure: nous émanciper d'un fédéralisme de tutelle [...] Le temps est venu de nous engager et chacun doit apporter sa contribution.»

M. Masse était président du CLF depuis seulement quatre mois, après avoir présidé l'hiver dernier la Commission régionale de Montréal sur l'avenir du Québec. N'étant pas fonctionnaire à proprement parler et ne pouvant prendre des vacances ou un congé sans solde pour faire campagne en faveur du OUI, il a dû démissionner, ce que le gouvernement de Jacques Parizeau a accepté hier.

Dans sa nouvelle option, M. Masse retrouvera une collègue du gouvernement Mulroney, Monique Vézina, qui a présidé la Commission des aînés, l'hiver dernier, et a repris le flambeau à ce titre pour le OUI. Arthur Tremblay, qui a fait une longue et brillante carrière dans la fonction publique québécoise — il y fut notamment sous-



Marcel Masse: «Il faut savoir conclure.»

VOIR PAGE A 12: MASSE

LE RÉFÉRENDUM AUJOURD'HUI

Beaudoin demeure au cœur du débat

Laurent Beaudoin s'est encore retrouvé au cœur du débat référendaire hier. Le président de Bombardier, qui a soulevé mardi la possibilité d'un déménagement de l'entreprise advenant la souveraineté du Québec, a été conquis par le camp du OUI, tandis que Daniel Johnson, Michel Bélanger et Jean Chrétien se sont portés à sa défense. À Ottawa, Lucien Bouchard est passé à l'attaque pour la deuxième journée de suite en se référant à un document interne préparé par Industrie Canada, qui ferait état d'une opération de «conscription d'entreprises» qui pousserait les gens d'affaires à se prononcer pour le NON. Le gouvernement Chrétien ne toutefois avoir ainsi cherché à «ficher» les patrons à des fins politiques. La campagne référendaire, dominée par les gens d'affaires depuis quelques jours, a vite tourné à l'empoignade. — Nos informations en page A 6.



Laurent Beaudoin

- Le défaitisme de certains éléments du camp du OUI indispose Mario Dumont... A 6
- La chronique de Guy Laforest: Un débat d'idées A 6
- La chronique de Michel Venne: Les vrais chefs... A 12
- L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon: Cent budgets pour demain... A 10

Drogue et criminalité: la poule et l'œuf

Les criminels sont-ils tous drogués? Les drogués sont-ils tous criminels?

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

La majorité des adolescents délinquants ont commis des délits avant de consommer de la drogue. C'est l'une des données ébranlant la relation de causalité établie entre la consommation de drogue et le crime, mises en avant par Serge Brochu, dans un ouvrage intitulé *Drogue et criminalité*, de la série «Perspectives criminologiques», publié aux Presses de l'Université de Montréal.

Selon l'auteur, la consommation de drogue et de certaines drogues en particulier accroît l'implication dans des activités criminelles plutôt qu'elle ne la cause. Se basant sur la proportion et l'âge des contrevenants qui ont comparu devant le Tribunal de la jeunesse, l'auteur conclut: «Plus l'âge augmente, plus les drogues semblent s'enchaîner dans le style de vie des contrevenants.» Citant une enquête effectuée en 1990 dans des centres d'accueil

pour jeunes en réadaptation, l'auteur rapporte que plus des trois quarts de ces jeunes avaient déjà consommé une «substance psychoactive» illicite au cours de leur vie. La moitié de ces adolescents rapporte avoir déjà fait usage de cocaïne.

La majorité des adolescents délinquants ont commis des délits avant de consommer de la drogue

«Quand on sait que cette drogue n'est utilisée que par environ 1 % de la population adulte canadienne, il devient possible de mesurer l'ampleur de la consommation chez ces sujets», écrit l'auteur.

Par ailleurs, poursuit-il, les jeunes délinquants ont souvent consommé de l'alcool avant de consommer de la drogue.

À ce chapitre, M. Brochu mentionne les quelques facteurs les plus susceptibles d'entraîner les adolescents sur la pente de la délinquance et de la drogue: la consommation précoce de drogue, ou l'initiation précoce à des comportements déviants, l'absence des parents, et des résultats scolaires faibles.

VOIR PAGE A 12: DROGUE

INDEX MÉTÉO

- AgendaB8
- Avis publicsB6
- ClasséesB8
- CultureB10
- ÉconomieB3
- ÉditorialA10
- Le mondeA8
- Mots croisésB8
- Les sportsB7



Montréal
Ensoleillé.
Max: 16



Québec
Dégagement le
matin. Ciel variable
par la suite.
Max: 15

Détails en B 7

LES SCP :

LA POSSIBILITÉ D'IMAGINER L'INIMAGINABLE.

Imaginez-vous
en train de lire votre journal sur
l'écran de votre ordinateur portatif.



Imaginez
des médecins qui font
des visites à domicile en
se rendant au travail.



Imaginez
la possibilité de vérifier le
système de sécurité de votre
maison en conduisant
sur les routes d'Europe.



Imaginez
la possibilité d'extraire un minerai
d'un endroit jusqu'alors inaccessible.



Imaginez
un distributeur
automatique jamais à court
de votre boisson préférée.

L'avenir des communications sans fil se conjuguera bientôt au présent avec les SCP, ou services de communications personnelles. Tout se mettra en marche dès que Mobilité Canada obtiendra une licence d'exploitation de 30 MHz.

Mais qu'est-ce que nous mettrons en marche, au juste? À vrai dire, cette technologie est tellement évoluée que nous sommes loin d'en avoir découvert toutes les possibilités.

Chez Mobilité Canada, nous croyons fermement en l'avenir des SCP. Voilà pourquoi nous avons prévu un fonds spécial de 135 millions pour la recherche en laboratoire et pour le soutien aux PME canadiennes. Ces ressources serviront à mettre au point de nouvelles applications des SCP.

Que ce soit dans le domaine de la santé, de l'éducation ou de l'exploitation minière, les SCP offrent une occasion d'approfondir nos connaissances et de découvrir de nouvelles technologies. Et en ouvrant la voie à une saine concurrence, ils permettront de vous offrir les meilleurs services de télécommunication au monde.

Au cours des dix dernières années, Mobilité Canada a mis sur pied un réseau national de communication sans fil de calibre mondial. Nous avons investi 2,1 milliards de dollars, créé plus de 5 000 emplois et exporté notre savoir-faire dans plus de 20 pays.

La vision de Mobilité Canada est simple : tout est possible. Nous savons que les SCP nous suivront jusqu'à la frontière de notre imagination. De plus, avec un fonds de 135 millions, nous sommes convaincus de pouvoir faire un bon bout de chemin pour assurer l'avenir des télécommunications.

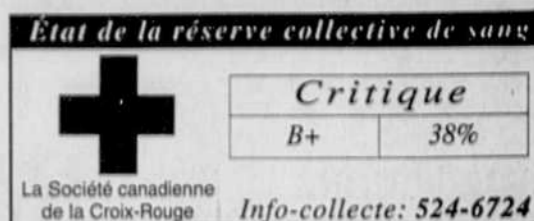
T O U T E S T P O S S I B L E

Mobilité CANADA

BC TEL MOBILITY, ED TEL MOBILITY, AGT MOBILITY, SASKTEL MOBILITY, MTS MOBILITY, THUNDER BAY CELLULAR MOBILITY, BELL MOBILITÉ, QUÉBECTEL MOBILITÉ, ISLANDTEL MOBILITY, NB TEL MOBILITÉ, MT&T MOBILITY, NEWTEL MOBILITY

LE DEVOIR

MONTREAL



Compressions budgétaires

Les cégeps à nouveau en grève

Une quarantaine d'établissements paralysés à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

Une quarantaine de cégeps de la province, dont une dizaine de la région de Montréal, seront en grève, aujourd'hui, alors qu'une grande majorité des enseignants affiliés à la Fédération des enseignants de cégep (FNEEQ-CSN) et à la Fédération autonome du collégial (FAC) dresseront des lignes de piquetage pour protester contre la volonté gouvernementale d'imposer des compressions budgétaires à l'enseignement collégial.

À l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, décrétée par l'UNESCO, de nombreux collèges seront donc paralysés pour une seconde journée en moins d'un mois, les enseignants de 26 cégeps affiliés à la FNEEQ-CSN ayant déjà débrayé le 14 septembre dernier.

L'impasse persiste donc aux tables de négociations, malgré l'entente de principe intervenue jeudi

dernier entre le gouvernement et la Fédération des enseignants du Québec (CEQ), qui regroupe 1500 membres répartis dans six collèges. Un seul de ces cégeps s'est pour l'instant prononcé sur cette entente, qu'il a largement approuvée. Les autres se prononceront d'ici la fin de la semaine prochaine.

Du côté de la FNEEQ-CSN, on accepte désormais de situer les négociations dans le cadre des compressions de 20 millions de dollars imposées par le gouvernement. Il y a quelque semaines, c'est plutôt des compressions de 48 millions qui étaient envisagées de la part du gouvernement. Le syndicat refuse toutefois que cette ponction de 20 millions soit effectuée au seul niveau de la masse salariale. Il propose des mesures d'encadrement et de soutien des étudiants, qui devraient favoriser un plus haut taux de réussite et générer ainsi une diminution sensible des coûts afférents aux difficultés des étudiants à compléter leurs études

dans les délais normaux. Selon la FNEEQ-CSN, ceux-ci sont de l'ordre de 100 millions de dollars par année. «On veut que le gouvernement tienne compte de nos propositions visant à favoriser un meilleur encadrement des étudiants afin de diminuer ces coûts structurels», explique la porte-parole Maroussia Kishka.

Le syndicat qui regroupe les deux tiers des enseignants au niveau collégial avait déjà annoncé la semaine dernière que ses membres boycotteraient l'ensemble des tâches supplémentaires dévolues aux enseignants pour l'implantation de la réforme Robillard. Les enseignants d'au moins 23 des 31 syndicats affiliés à la FNEEQ dresseront aujourd'hui des piquets de grève, et on s'attendait à ce que deux autres fassent de même en soirée. Des délégations des différents syndicats affiliés se rassembleront à 14h au Centre des congrès, à Québec, où le président de la CSN, Gérald Larose, et le président de la FNEEQ,

Oliva Bouchard, prendront la parole.

Des membres de la FAC, dont 15 des 17 syndicats seront également en grève, participeront de leur côté, en début de soirée, à une manifestation devant les bureaux du premier ministre Parizeau, au siège social d'Hydro-Québec, à Montréal. Ils seront pour l'occasion accompagnés de membres des syndicats affiliés à la Fédération des enseignants de commissions scolaires (FECSC-CEQ), insatisfaits de l'entente de principe intervenue il y a deux semaines.

Cette entente prévoit des compressions de 100 millions pour chacune des deux prochaines années. À ce jour, près du tiers des enseignants des niveaux primaire et secondaire ont rejeté ces propositions. Des représentants des syndicats affiliés de Blainville-Deux-Montagnes et de Laval, ainsi que des membres de l'Alliance des professeurs de Montréal, également affiliée à la CEQ, participeront à la manifestation de ce soir.

La lutte aux gangs de motards

Le syndicat des policiers de la SQ fait marche arrière

L'escouade conjointe pourra fonctionner

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Les représentants syndicaux de la Sécurité du Québec sont revenus sur leur position hier et ont finalement accepté de participer à l'escouade antimotards récemment annoncée par le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, pour tenter de neutraliser les bandes de motards criminalisés.

À l'issue d'une rencontre de 90 minutes, tenue en matinée dans les bureaux de la SQ, rue Parthenais, patrons et syndiqués ont fait le point sur les récriminations du syndicat concernant la suspension de quatre de leurs membres en rapport avec le procès des frères Matticks.

On se souviendra que dans cette affaire, les policiers sont soupçonnés d'avoir trafiqué une partie de la preuve, soupçons qui avaient amené le juge président l'audience à annuler le procès. Les quatre policiers seront fixés sur leur sort le 11 octobre, date à laquelle le substitut du procureur général fera savoir s'il y a matière ou non à porter des accusations contre eux.

Dans cette histoire, les représentants syndicaux des policiers en ont

surtout contre la décision du gouvernement du Québec d'assigner un second procureur au dossier alors que le premier, après examen de la preuve, concluait récemment qu'aucune poursuite n'était justifiée.

D'un côté comme de l'autre, syndiqués et patrons ont refusé de dévoiler le contenu de leur réunion d'hier, la SQ se limitant à dire que «les éclaircissements nécessaires» avaient été donnés, alors que du côté de l'Association des policiers provinciaux, son président, Jocelyn Turcotte, s'abstenait pour une deuxième journée d'affilée de retourner nos appels.

Quoi qu'il en soit, les policiers ont convenu de lever leur boycottage et de rejoindre les rangs de l'escouade antimotards, et ce, à la grande satisfaction de la SQ, qui n'anticipe plus maintenant «de perturbations».

L'escouade en question est composée de 75 enquêteurs, principalement de la SQ et du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. La Gendarmerie royale du Canada fait aussi partie de l'équipe et, depuis hier, tous travaillent dans un seul et même bureau, gardé secret par la police pour des raisons de sécurité.



PHOTO JACQUES NADEAU

Un artificier approche de la camionnette bourrée d'explosifs.

LaSalle

Les artificiers de la police tenus en haleine

La présence d'une camionnette bourrée de dynamite a forcé l'évacuation d'une vingtaine de familles

LE DEVOIR

Plusieurs policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont été tenus en haleine toute la journée, hier, au coin des rues Georges et Bishop Power à LaSalle, alors qu'en matinée un appel anonyme leur signalait la présence, dans le stationnement du centre commercial Place Lecavalier, d'une camionnette blanche remplie d'explosifs.

Après avoir fracassé une vitre et ouvert l'une des deux portières, les

policiers ont constaté que la camionnette contenait effectivement une importante quantité d'explosifs (cachés dans des bidons d'essence), en plus d'être piégée, plusieurs fils reliant des bâtons de dynamite à un détecteur et à différentes parties de la camionnette, dont l'une des deux portières.

Tout cela a eu pour effet de rendre périlleux le travail des artificiers qui, à l'aide de robots automatisés, ont mis des heures à retirer méticuleusement tous les débris (notamment

des clous) entourant la boîte de contrôle remplie d'explosifs.

La force d'une explosion possible faisait craindre le pire aux policiers, une vingtaine de familles du secteur ont dû être évacuées peu avant midi. Au moment de mettre sous presse, les policiers n'avaient toujours pas complété leur travail et les familles étaient attendues dans un hôtel où la municipalité s'est chargée de les héberger.

Cet événement a suivi de peu un autre incident du même acabit, sur-

venu, lui, à Pointe-Sainte-Charles où des policiers de la CUM ont désamorcé une bombe dans une brasserie située près du métro Charlevoix. L'engin était relié à un téléavertisseur par un système électrique et placé dans une bouteille qu'on avait lancée dans la vitrine du commerce.

Dans les deux cas, les policiers n'hésitent pas à faire des liens avec la guerre que se livrent actuellement les motards criminalisés, sans toutefois préciser davantage.

• LIVRES •

Bouquinez en sirotant votre café chaque samedi.

LE DEVOIR.



LIBRAIRIE
LE BOUQUIN

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h

395, Boul. Cartier, Laval

Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques acceptées.

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Une Albertaine tenace obtient un remboursement d'une firme de télémarketing montréalaise

Le harcèlement pour contrer la fraude

PRESSE CANADIENNE

Red Deer, Alberta — Dupée par une firme de télémarketing montréalaise, une résidente de Red Deer, en Alberta, a réussi à se faire rembourser en harcelant sans relâche ses arnaqueurs.

Séduite par le baratin d'un agent de la compagnie Global Reports qu'elle avait joint grâce à un numéro 1-800, Sue Eichmann avait finalement envoyé un chèque de 300 \$ dans l'espoir de mettre la main, tel que promis, sur une fourgonnette, un bateau ou encore des obligations d'épargne.

Or, elle n'a jamais reçu quoi que ce soit, ni même un remboursement.

Lorsqu'elle a enfin pris conscience de la duperie, elle s'était presque faite à l'idée qu'elle ne reverrait plus ses sous pour ensuite se ressaisir et prendre sa revanche.

Son plan: composer et recomposer le numéro 1-800-807-2090 — à l'aide de la touche «recomposition» de son téléphone — et demander sans cesse: «Bonjour. Puis-je savoir mon argent?»

Un homme l'a finalement rappelée pour lui dire que le conseil d'administration de la société allait se réunir pour étudier sa plainte.

«J'ai laissé quatre messages, raconte Mme Eichmann. Je leur ai dit dans le quatrième message que s'ils ne me rappelaient pas dans une demi-heure, je recommencerais à composer leur numéro 1-800.»

Puis une femme l'a rappelée pour l'injurier avant que l'homme la joigne à nouveau pour la prévenir qu'elle ne serait pas remboursée.

Sue Eichmann s'est donc remise à téléphoner sans relâche à Global Reports dès 7h30 le matin, les standardistes se contentant de décrocher et de raccrocher aussitôt.

L'homme l'a rappelée et a tenté de la menacer. Mme Eichmann l'a encouragé à porter plainte à la police et même à la poursuivre, soutenant qu'aucun juge du pays ne refuserait de lui accorder ses 300 \$.

De guerre lasse, une femme lui a téléphoné pour l'avertir qu'elle recevrait bientôt son chèque.

Elle l'a encaissé la semaine dernière et s'est assurée à maintes reprises auprès de sa banque qu'il ne s'agissait pas d'un chèque sans provision. Jusqu'à présent, ce n'est pas le cas.

«S'il est refusé pour défaut de provision, je recompose à nouveau leur numéro 1-800», prévient-elle.

LES ACTUALITÉS

EN BREF

DE LA POUTINE
À PARIS

Paris (PC) — On pourra bientôt déambuler dans le Quartier latin à Paris en mangeant non pas une crêpe, un sandwich ou un pain au chocolat, mais une authentique poutine. La chaîne Ashton, qui a fait de ce fleuron de la gastronomie québécoise sa grande spécialité, a décidé en effet de s'établir dans la capitale française au printemps. Il s'agira de la première succursale du groupe en dehors de la grande région de Québec. Le nouvel établissement logera rive gauche, à Saint-Germain-des-Près, près de l'Odéon ou de la place Saint-Michel, un coin «jeune et passant» où Ashton Leblond, le fondateur de la maison, espère rejoindre «une clientèle de 14-39 ans» et largement estudiantine. «Les Français qui visitent Québec viennent souvent essayer la poutine, explique M. Leblond. On sent chez eux beaucoup d'intérêt et de curiosité pour nos produits. Ça nous fait penser qu'il y a une place pour nous à Paris.» La chaîne Ashton investira environ 250 000 \$ dans cette aventure parisienne. Ashton Leblond a ouvert sa première roulotte à patates en 1969 sur le boulevard Hamel, à L'Ancienne-Lorette. Il avait alors 21 ans. En 1972, il faisait découvrir au gens de Québec la poutine que les Drummondvillois avaient savamment mise au point quelques temps auparavant.

ÉTUDE SUR LES
CERCLES DE JUSTICE

Ottawa (PC) — La Cour suprême est appelée à se pencher sur la place des cercles de justice autochtones dans le système judiciaire canadien. Ivan Morin, un Métis de la Saskatchewan, a demandé au plus haut tribunal canadien la permission de contester un jugement d'une cour ayant refusé les recommandations d'un cercle de justice. Cette forme de tribunal autochtone rassemble la police, les victimes, les membres de la famille, les avocats et les chefs de la communauté afin de recommander la peine à imposer aux contrevenants autochtones. Ce processus sera étudié pour la première fois par la Cour suprême si celle-ci accepte d'entendre la cause. Morin, qui a plaidé coupable d'avoir commis un vol dans une station-service de Saskatoon, a été renvoyé en prison après que la Cour d'appel de la Saskatchewan eut rejeté la peine recommandée par un cercle de justice. Le cercle avait prescrit une peine combinant 18 mois de prison, de la surveillance électronique et des travaux communautaires après qu'un juge de la Cour provinciale se fut entendu avec un cercle de justice de 23 personnes. La Couronne avait toutefois considéré que cette sentence n'était pas appropriée parce que ce genre de crime entraîne normalement une peine de trois ans de prison et que Morin avait des antécédents judiciaires. La Cour d'appel a reconnu que Morin ne méritait pas de comparaître devant un cercle de justice.

SECTE AOM: AVEUX
DU GOUROU

Tokyo (Reuter) — Le gourou de la secte japonaise Aom a fini par avouer à la police avoir manigancé les attentats au gaz, notamment l'attaque au sarin qui a fait 11 morts en mars dans le métro de Tokyo, a rapporté hier la chaîne japonaise NHK. La police n'a pu confirmer l'information de la chaîne publique de télévision, qui affirme que le gourou Shoko Asahara a «entièrement reconnu avoir fomenté les crimes commis par sa secte», et son avocat conteste les conditions d'obtention de ses aveux présumés. Asahara, qui a déclaré, selon NHK, que «les principaux chefs de la secte ont commis cette série d'actions sur [ses] ordres», sera jugé à partir du 26 octobre pour meurtres et tentatives de meurtres en compagnie d'une trentaine de ses acolytes. Outre l'attaque contre le métro de Tokyo, qui a également intoxiqué plus de 5000 personnes, on leur reproche un attentat au gaz innervant, qui avait fait sept morts et 600 malades moins d'un an plus tôt dans la station d'altitude de Matsumoto, ainsi que deux autres assassinats. Shoji Yokoyama, l'avocat du chef de la secte de la Vérité suprême, affirme que les aveux du gourou de 40 ans ont été extorqués contre son gré et n'ont donc aucune valeur juridique devant un tribunal.

Réduction draconienne des normes d'impacts

Québec laisserait aux ministres promoteurs le soin de décider de la pertinence d'évaluer publiquement leurs politiques

LOUIS-GILLES
FRANCEUR
LE DEVOIR

La réforme de l'évaluation environnementale préparée au cours des derniers mois par le ministre de l'Environnement et de la Faune, Jacques Brassard, repose sur une réduction draconienne des normes en vigueur qui assujettissent les projets technologiques économiques aux audiences publiques et, plus particulièrement, les projets énergétiques.

Les filières aux impacts les plus lourds, comme les barrages, les centrales thermiques ou de cogénération, seraient exemptés d'évaluation publique en deçà de 25 MW. Autrefois, tous les projets énergétiques de plus de 10 MW pouvaient se retrouver en audiences et plusieurs groupes demandaient à Québec de baisser en

core la barre. Finalement, la vieille norme de 10 MW s'appliquerait, selon la réforme Brassard, uniquement aux projets les moins néfastes, soit aux parcs d'éoliennes ou solaires!

C'est ce qui ressort du projet de Réforme de l'évaluation environnementale, dont *Le Devoir* a obtenu copie, ainsi que des textes explicatifs soumis par le MEF, la semaine dernière, au cours d'une réunion restreinte de consultation réunissant plus d'acteurs économiques que de groupes environnementaux.

La réforme Brassard ouvre cependant la porte à l'évaluation des «politiques et programmes» gouvernementaux. Le ministre copie cependant la formule fédérale la plus controversée, qui laisse au ministre promoteur d'une politique ou d'un projet le soin de décider s'il est pertinent ou non d'en évaluer les impacts en audiences

au lieu de baser cette décision sur des critères environnementaux. L'ancien titulaire d'Environnement Canada, Tom McMillan, avait dit de la formule qu'elle «nommait l'incendiaire du village chef de pompier». L'évaluation des politiques et programmes gouvernementaux permettrait par ailleurs, selon le MEF, de «rendre inutile l'évaluation subséquente» des projets englobés par un programme gouvernemental évalué en audiences. Le MEF propose aussi de confier au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) les programmes des municipalités qui en feraient la demande.

La réforme Brassard propose d'ailleurs de remettre une partie du contrôle des audiences aux promoteurs. C'est le promoteur — et non un organisme indépendant comme du côté fédéral — qui effectuerait, à ses

frais, la consultation du public en début de procédure. Le ministre commenterait le rapport du promoteur et lui suggérerait des modifications à son étude d'impacts, qu'il serait libre de retenir. En fin de course, le MEF se contenterait d'une déclaration du promoteur attestant de la conformité de ses plans et devis aux conditions exprimées, le cas échéant, dans le décret gouvernemental d'autorisation.

Le projet du ministre Brassard est muet sur le chapitre principal de toute audience, soit la justification des projets et l'obligation de lui trouver des alternatives. Il se contente de dire que la «notion d'enjeux étant mal perçue par les participants parce que trop floue, elle ne devrait pas être retenue». Quant aux projets qui seraient assujettis, on réduit leur nombre, une logique qui serait attribuable aux ressources de plus en plus limitées du MEF. Ain-

si, la construction ou le rehaussement des barrages, digues ou seuils ne serait plus l'objet d'une audience à moins de former un lac d'au moins 600 000 mètres carrés (avant: 200 000 m²) ou un réservoir de 150 000 m² (auparavant: 50 000 m²). Les routes forestières, minières ou destinées à l'exploitation énergétique seraient soustraites au processus même au delà de la norme des 25 kilomètres.

Les grands projets industriels seraient assujettis mais Québec ne retiendrait que les plus importants. Il laisserait en plus aux promoteurs la possibilité d'augmenter, sans audiences publiques, la production de plusieurs ouvrages existants. Par contre, Québec introduit une souppes en se donnant le pouvoir de déclencher des audiences sur des projets non assujettis pour tenir compte de situations exceptionnelles.

Un retour attendu

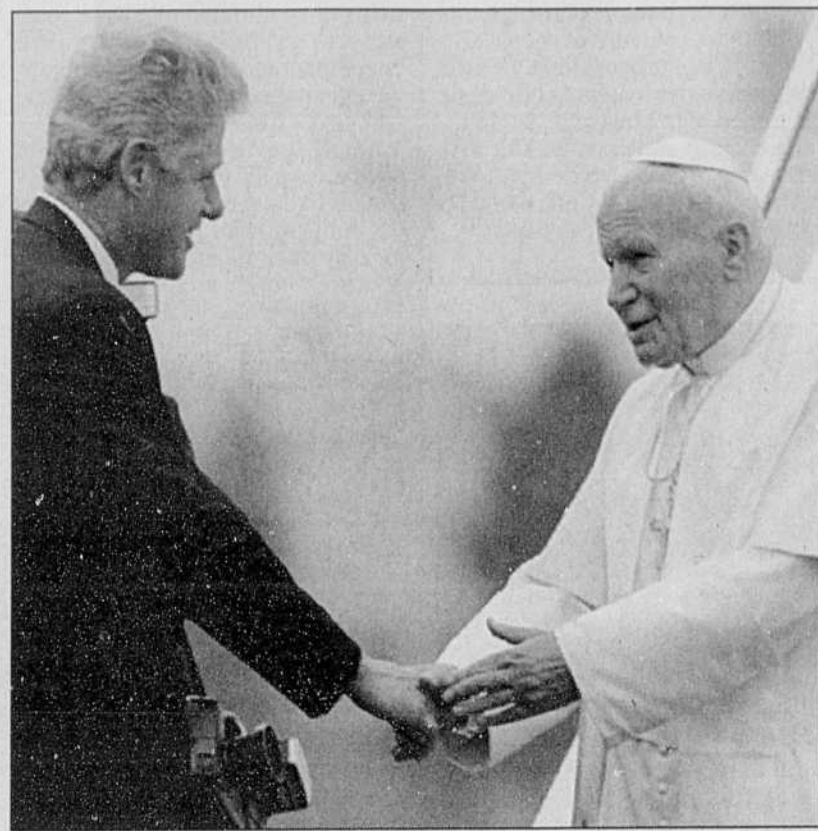


PHOTO AP

LE PAPE Jean-Paul II est arrivé hier pour une visite de cinq jours aux États-Unis, qui sera marquée par un discours devant les Nations unies. Venant de Rome, son avion a atterri peu après 15h à l'aéroport de Newark. Le pape a été accueilli par le président Clinton, les gouverneurs du New Jersey et de l'État de New York, des personnalités religieuses et environ 2000 élèves d'écoles catholiques de la région. «Votre retour était attendu avec impatience par le peuple américain», a dit M. Clinton au pape, qui était allé pour la dernière fois à New York en 1979. Après son long voyage, Jean-Paul II, 75 ans, a déclaré à la presse: «Vous pouvez constater que je suis en bonne santé. Le pape est toujours vivant.» Interrogé sur l'acquiescement mardi d'O. J. Simpson, le pape a simplement souligné qu'il était merveilleux que toutes les communautés ethniques cohabitent aux États-Unis. Puis le pape s'est rendu à la cathédrale du Sacré-Cœur, au centre de Newark, une ville où la situation socioéconomique illustre bien les inégalités que déplore le prélat catholique.

ONTARIO

L'ouragan Harris
frappe encore

PRESSE CANADIENNE

Toronto — En dépit d'un tollé de protestations, le gouvernement conservateur de Mike Harris a annoncé hier le retour des briseurs de grève en Ontario et la réduction du soutien gouvernemental aux femmes battues.

La ministre du Travail, Elizabeth Witmer, a déposé à Queen's Park un projet de loi abrogeant la fameuse loi 40 de l'ancien gouvernement du NPD qui interdisait le recours aux briseurs de grève et facilitait la syndicalisation.

Le projet de loi 7 abroge également la loi 91 qui permettait la syndicalisation dans les exploitations agricoles familiales. De plus, il rend obligatoires les scrutins secrets pour l'accréditation du syndicat, la ratification des conventions collectives et les scrutins de grève.

Ces annonces étaient prévisibles, puisqu'elles étaient contenues dans la «révolution du bon sens» des conservateurs. Mais la surprise est venue lorsqu'on a annoncé l'élimination des droits de succession pour les syndiqués du secteur public. Le monde syndical estime que cette mesure ouvre la voie à la privatisation des emplois dans le secteur public. La combinaison de ces mesures a suscité de vives réactions. Le président ontarien du Syndicat canadien de la fonction publique, Sid Ryan, a prédit «le retour à l'époque d'Oliver Twist, où les employés devaient se mettre à genoux devant les employeurs».

Gord Wilson, président de la Fédération ontarienne du travail, a dit que les mesures permettraient aux patrons de harceler les employés qui veulent se syndiquer. Il n'a pu s'empêcher d'ajouter: «Ce gouvernement est en train de transformer la province en un endroit laid et méchant.»

Découverte prometteuse

Une simple prise de sang permet
de détecter les fœtus trisomiques

Un projet-pilote lancé cet automne dans la région de Québec

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

D'ici deux ans, il pourrait être possible à toutes les femmes enceintes, peu importe leur âge, de savoir par le moyen d'une simple de sang si elles portent un fœtus atteint de trisomie.

Telles sont du moins les projections que font des chercheurs de la faculté de médecine de l'Université Laval qui viennent de publier les résultats prometteurs de leurs recherches sur la détection biochimique des fœtus atteints de trisomie 21, communément appelée mongolisme.

Cette recherche, qui a été réalisée grâce aux échantillons de sang prélevés sur plus de 14 000 femmes enceintes de la région de Québec, entre 1989 et 1993, a permis d'établir que la détection chimique de la trisomie à l'aide de marqueurs sanguins serait efficace à 70 % au cours du deuxième trimestre de la grossesse. À l'heure actuelle, seule l'amniocentèse, à laquelle les femmes enceintes de plus de 35 ans peuvent avoir recours, permet de détecter les cas de mongolisme vers la 19 ou la 20^e semaine. Cette technologie comporte toutefois des risques pour la mère et le fœtus, dont l'avortement spontané dans 1 % des cas.

Cette étude sur les marqueurs sanguins s'est révélée tellement prometteuse que dès cet automne, toutes les femmes de la région de Québec qui le veulent pourront avoir recours à la détection chimique, a affirmé hier le Dr Jean-Claude Forest, chercheur principal et médecin biochimiste à l'hôpital Saint-François-d'Assise de Québec.

Concrètement, cette nouvelle méthode consiste à mesurer le taux de certaines hormones qui se trouvent en quantités anormales dans le sang des femmes portant un fœtus atteint de trisomie. On recense un cas de trisomie pour 660 naissances au Québec. Mais le risque augmente de façon exponentielle avec l'âge. À 30 ans, la probabilité pour une mère de mettre au mon-

de un enfant trisomique est de 1 sur 1150 mais elle grimpe à 1 sur 385 à 35 ans et à 1 sur 110 à 40 ans.

Mis en parallèle, les facteurs sanguins et les risques liés à l'âge donnent une très bonne indication de la présence ou non d'un fœtus trisomique, affirme le Dr Forest. En cas de doute sérieux seulement, on peut par la suite procéder à une amniocentèse. En plus de limiter les risques d'avortement, l'avantage de la détection chimique réside aussi dans la possibilité pour toutes les mères d'y avoir accès, peu importe leur âge.

«À l'heure actuelle, l'amniocentèse ne permet de dépister que 25 % des cas de trisomie car ce test n'est disponible qu'aux femmes de plus de 35 ans en raison des risques liés à cette intervention», explique le Dr Forest. De fait, avant l'âge de 35 ans, l'amniocentèse n'est pas conseillée aux mères puisque le risque d'avortement spontané demeure supérieur à celui de porter un enfant trisomique.

Selon ce médecin, grâce à la détection biochimique, on pourrait plus que doubler le taux de détection de la trisomie chez les mères de tout âge en effectuant le même nombre d'amniocentèses qu'à l'heure actuelle. Ce test sanguin est déjà offert à toutes les femmes en Ontario et dans certaines régions de la Grande-Bretagne, et il le sera bientôt en Colombie-Britannique.

L'autre avantage de la méthode biochimique est l'obtention plus rapide d'un résultat que dans le cas de l'amniocentèse, facilitant ainsi le choix des parents. «À la 19 ou 20^e semaine, l'interruption de grossesse est loin d'être une intervention banale. Psychologiquement, c'est plus difficile pour la mère aussi», affirme le Dr Forest. Les marqueurs permettent une détection dès la 16^e semaine.

Mais l'équipe de l'Université Laval se situe aussi à la fine pointe des recherches portant sur l'identification d'autres marqueurs sanguins qui permettraient de dépister la trisomie dès le premier trimestre de la grossesse. Reste maintenant à voir si les femmes enceintes de plus de 35 ans choisiront de délaissé le recours à l'amniocentèse (efficace à 100 %) pour ce nouveau test, efficace à 70 %.

Des États-Unis déchirés

L'acquiescement de Simpson révèle l'ampleur du fossé entre Noirs et Blancs

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Ce fut d'abord un rare moment de communion nationale: un pays entier retenant son souffle dans l'attente du dénouement du «procès du siècle». Mais l'acquiescement d'O. J. Simpson, reçu comme une victoire par les Noirs et comme une injustice par les Blancs, laisse les États-Unis déchirés et révèle l'ampleur du gouffre entre les races.

O. J. Simpson, une ancienne star de football américain, a été acquitté mardi du double meurtre de son ex-épouse et d'un ami de celle-ci à l'issue d'un procès-fleuve qui a tenu les États-Unis en haleine pendant un an. Une large majorité d'Américains (56 %) sont en désaccord avec l'acquiescement de Simpson, selon un sondage de l'Institut Gallup réalisé juste après le verdict et publié hier matin dans le quotidien *USA Today*.

Pour 34 % des Américains, ce sont les seules considérations raciales qui ont déterminé la décision du jury. 38 % pensent que la race et les preuves matérielles ont eu autant de poids dans le verdict, alors que 22 % d'entre eux pensent que la race n'a pas eu d'influence. L'un des douze jurés du procès Simpson a affirmé hier à Los Angeles que l'acquiescement de Simpson n'était pas fondé sur des préjugés raciaux mais «seulement sur un problème de preuves».

«Il n'y a pas eu de preuves qui m'ont convaincu qu'[O. J. Simpson] était cou-

pable» du meurtre de son ex-épouse Nicole Brown et du serveur de restaurant Ronald Goldman, a expliqué Brenda Moran au cours d'une conférence de presse en présence de son avocat, Robert Ball.

«Je me sens humiliée» par le fait que ce verdict soit exclusivement attribué à des considérations raciales, a-t-elle ajouté.

O. J. Simpson, qui a vécu hier son premier jour de liberté après quinze mois de détention, a déclaré à CNN qu'il lui faudrait du temps pour faire le deuil de son ex-femme assassinée. Dans un entretien téléphonique accordé à la chaîne américaine, la «légende» du football américain a exprimé sa joie d'avoir été acquitté la veille des accusations de double meurtre.

«Mais je n'ai pas eu la possibilité de porter le deuil [de Nicole Simpson Brown]», a déclaré O. J. Simpson à CNN. «Hier [mardi], il y avait une atmosphère de fête à la maison mais en même temps, mes enfants n'ont plus de mère. Les gens n'ont pas l'air de se rendre compte que j'ai jamais cette femme», a-t-il ajouté. O. J. Simpson a été acquitté mais son avenir n'est pas pour autant radieux. Il avait lui-même prédit, quelques jours après l'assassinat de son ex-femme, que les soupçons pesant sur lui entacheraient à jamais le reste de ses jours.

Retrouver ses deux jeunes enfants, Sydney et Justin, ne sera pas simple. Depuis la mort de leur mère, ils vivent avec la famille Brown qui n'a cessé depuis des mois d'ex-

primer sa conviction qu'O. J. Simpson était un meurtrier.

L'ancien athlète fait aussi face à trois procès civils intentés par les familles de Nicole Brown et de Ronald Goldman.

Des rumeurs circulent déjà sur un possible déménagement d'O. J. Simpson qui pourrait quitter Los Angeles.

Certains considèrent même que sa sécurité n'est pas assurée. «Il sous-estime l'Amérique s'il pense qu'il peut se promener dans les rues», a déclaré un proche d'O. J. Simpson au *Washington Post*. «Il ne peut plus vivre à Los Angeles», a-t-il ajouté.

Financièrement, son avenir semble assuré, même s'il paraît impossible qu'il redevenne, comme il l'était auparavant, acteur de cinéma ou journaliste de télévision, ou que des firmes s'adressent à lui pour vanter les mérites de leurs produits.

O. J. Simpson pourrait gagner des millions de dollars en monnayant entrevues et photographies avec la presse populaire s'il en décide ainsi. Avant même son acquiescement, ses représentants négociaient des marchés qui pourraient lui rapporter 50 millions, affirmait hier *The New York Times*.

En prison, O. J. Simpson aurait gagné quelque trois millions en vendant des souvenirs, des cartes autographiées et en publiant un livre qui a été tiré à 650 000 exemplaires. Un autre livre serait en discussion et une avance de cinq millions a été mentionnée.

Certains voient rouge

D'autres bleu

D'ici le référendum, il y a bien des zones grises à débattre.

LE DEVOIR

C'est écrit noir sur blanc

LE DEVOIR



RÉFÉRENDUM



Le OUI sur Internet

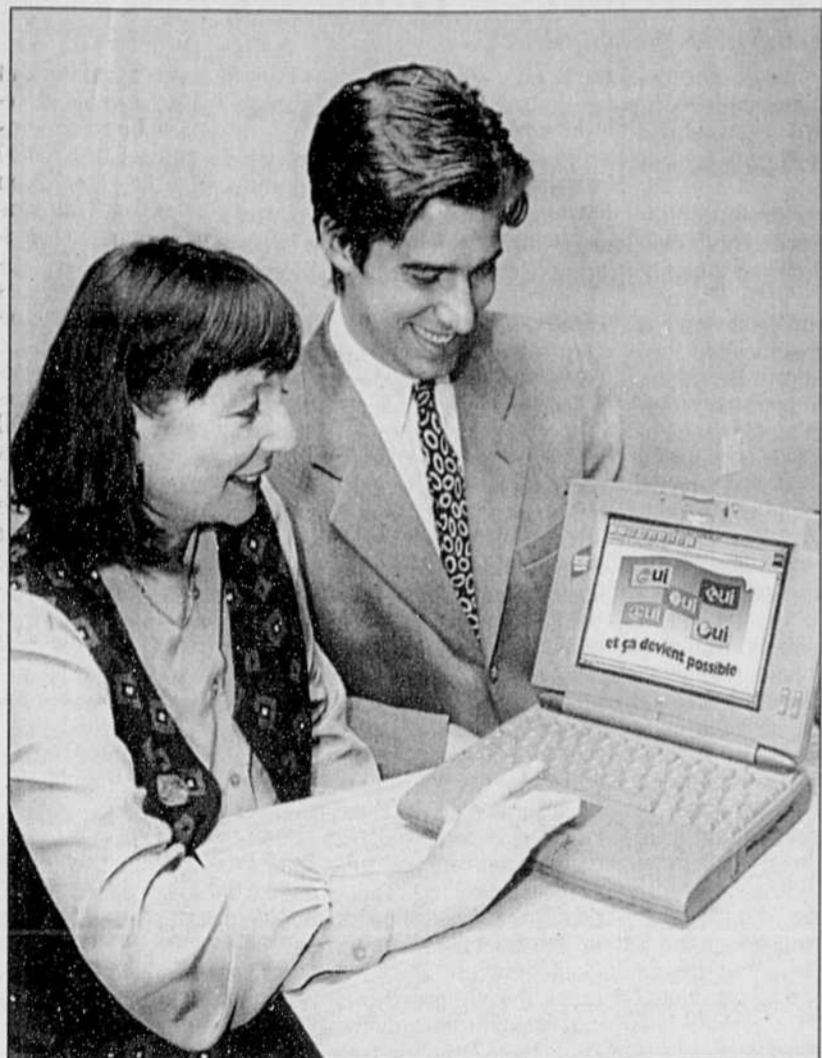


PHOTO JACQUES GRENIER

SIGNE des temps, les mouvements politiques sont en train de découvrir les voies de moins en moins impénétrables de l'inforoute pour y diffuser leurs idées. Hier, le Comité du OUI inaugurait, au cours d'une conférence de presse, son site (bilingue) sur le World Wide Web. Ce qu'on y retrouve? Des renseignements d'ordre pratique comme les coordonnées des comités national et locaux, des données électorales et démographiques sur les 125 circonscriptions du Québec, des documents officiels comme les textes de la question référendaire et du projet de loi sur l'avenir du Québec, des discours des trois chefs, des données sur leur emploi du temps quotidien pendant la tournée du OUI, des témoignages et des communiqués de presse. Sur la photo, Monique Simard, vice-présidente du Parti québécois, et André Boisclair, député de Gouin, font la démonstration du nouveau site, dont l'adresse est: <http://quebec-oui.org/>

Robert Bourassa devant le Groupe des Cent

«Les pouvoirs pour protéger notre identité, nous les avons»

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

L'ancien premier ministre du Québec Robert Bourassa est venu prêter main forte au camp du NON, hier, en affirmant qu'il est beaucoup plus avantageux pour le Québec de faire partie du Canada que d'un «hypothétique ensemble canadien».

L'ancien premier ministre effectuait hier à Montréal sa troisième sortie publique depuis le début de sa «reentrée politique» en août dernier. M. Bourassa a pris la parole devant le Groupe des Cent, une association qui regroupe de jeunes fédéralistes. Il est apparu vif et articulé, fidèle à sa réputation d'«animal politique», devant les membres du groupe de réflexion.

«Notre situation financière et économique est préférable comme État membre de la fédération canadienne plutôt que membre d'un hypothétique ensemble canadien», a fait valoir M. Bourassa.

M. Bourassa a tenté de miner les arguments invoqués par le camp du OUI depuis le début de la campagne référendaire, insistant notamment sur deux points. Il a d'abord soutenu que le Québec bénéficiait déjà de «pouvoirs clés» dans les domaines de la culture, de la langue, de l'éducation et de l'immigration. M. Bourassa a ensuite rappelé que l'offre de partenariat économique mentionnée dans l'entente tripartite PQ-BQ-ADQ était «inapplicable».

Faisant un rappel des lois qui ont façonné le Québec d'aujourd'hui, M. Bourassa a mis en relief les pouvoirs actuels conférés au Québec. «Quand on dit que le Québec n'a pas assez de pouvoirs pour protéger sa culture et sa langue, on ne considère pas les lois que nous avons adoptées et même la Constitution», a-t-il dit. «Éducation, culture, langue, immigration: les pouvoirs clés pour protéger notre identité, nous les avons.»

M. Bourassa s'est ensuite attardé à la «question économique», un élément qui lui a toujours été cher. L'ancien premier ministre estime que dans le contexte actuel d'interdépendance économique, la «meilleure technique de gestion [pour les Québécois], c'est le fédéralisme canadien».

«Il est incontournable que nous fassions partie du marché canadien», croit-il.



PHOTO JACQUES NADEAU

Robert Bourassa, quelques instants avant son allocution devant le Groupe des Cent.

Comme il l'a fait lors de ses récentes sorties, M. Bourassa a mis en doute la valeur de l'entente de partenariat économique qu'un éventuel Québec souverain proposerait au reste du Canada. En août dernier, lors du lancement de son livre, *Gouverner le Québec*, M. Bourassa avait affirmé que cette entente était superficielle et non fonctionnelle.

«En disant au Canada [que] nous volons un partenariat, on peut admettre volontiers que ce qui est proposé n'est pas applicable. On ne peut pas proposer aux Québécois le maximum d'intégration économique, toutes les étapes d'intégration économique», fait-il valoir.

A cet égard, M. Bourassa a soutenu que l'adhésion d'un Québec souverain à l'ALENA, «l'étape minimale», n'était pas garantie. Il a rappelé que les obstacles rencontrés seraient nombreux.

«On a obtenu des avantages [...] à travers la négociation par le Canada, a-t-il expliqué. Le rapport

de force du Québec par rapport aux États-Unis [...], le poids économique du Québec et le poids économique des États-Unis, c'est un à 40.»

«Le commerce avec les Américains ou les négociations, ce n'est pas une affaire sentimentale», a prévenu M. Bourassa.

M. Bourassa a par ailleurs tenté de démontrer au cours de son exposé que le fédéralisme était capable d'évoluer «par la force des choses», «par la force de la responsabilité fiscale». «Quand on dit: il faut éliminer un gouvernement de trop, la réponse qu'on peut donner [...] c'est qu'on peut le faire en éliminant les doublons [...] Le contexte comme tel va favoriser [la] décentralisation des pouvoirs.»

M. Bourassa a présenté le fédéralisme canadien comme un système qui permet au Québec de «protéger son identité» tout en «partageant des pouvoirs sur le plan économique». Il qualifie ce système comme étant «autrement plus efficace, autrement plus fonctionnel» que celui qui est proposé par le camp du OUI.

M. Bourassa a enfin rappelé qu'une victoire du NON ne mettrait pas fin au débat sur la place du Québec dans le giron fédéral. «Le problème n'est pas réglé, il faudra corriger l'erreur qui a été commise en 1982», croit-il.

Au cours d'une entrevue récente, M. Bourassa avait établi à trois les fameuses revendications traditionnelles du Québec: un pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral qui serait inévitablement remis en question à cause de ses difficultés financières; un droit de veto auquel «on verra en 1997» et la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise.

L'ancien premier ministre a fait une rentrée remarquée sur la scène politique au cours des dernières semaines. En août, il a fait la promotion de son plus récent ouvrage, *Gouverner le Québec*. Il avait alors affirmé que le *statu quo* était la pire des solutions, mais que la souveraineté ne ferait qu'isoler le Québec.

En septembre, M. Bourassa s'est rendu à Washington où il a pris la parole devant un groupe de gens d'affaires américains et canadiens. Il a également accepté une collaboration importante avec la Société Radio-Canada pour le 25^e anniversaire de la Crise d'octobre.

FÉDÉRATION AUTONOME DU COLLÉGIAL (FAC)

Près de 4 000 enseignantes et enseignants de cégep font la grève aujourd'hui.
Par ce geste, elles et ils disent :

NON

- ❖ à la détérioration de la qualité de la relation maître-élève;
- ❖ au sacrifice d'une génération d'enseignantes et d'enseignants au statut précaire;
- ❖ au déclasserement de leur profession.

OUI

- ❖ à une relation maître-élève qui favorise la réussite des études;
- ❖ à une relève enseignante qualifiée et prometteuse;
- ❖ à la reconnaissance professionnelle et syndicale.



LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS DES SYNDICATS MEMBRES DE LA FAC

1259, rue Berri • Bureau 400 • Montréal (Québec) H2L 4C7

Tél. : (514) 848-9977 - Télécopieur : (514) 848-0166

RÉFÉRENDUM

Les patrons ne font que leur devoir, affirme Jean Chrétien

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les dirigeants de grandes entreprises situées au Québec ne font que leur devoir lorsqu'ils se prononcent en faveur du NON ou brandissent à leurs travailleurs la menace de pertes d'emplois en cas de souveraineté, estime le premier ministre Jean Chrétien.

Au lendemain d'une nouvelle sortie percutante du président de Bombardier, Laurent Beaudoin, et de l'avertissement servi par la firme Spar Aérospatiale, M. Chrétien s'est porté hier à la défense des patrons qui prennent de plus en plus de place dans la campagne référendaire, affirmant que ceux-ci avaient surtout à cœur la protection de leurs employés.

Les dirigeants «qui ont réussi avec l'aide du gouvernement fédéral à développer ces entreprises-là veulent les garder pour le profit des ouvriers. M. Beaudoin, lui, a probablement un assez bon compte de banque. Seulement, s'il y a un désastre, c'est pas lui qui va être dans la misère, ce seront les pères de famille qui travaillent dans ces usines. Et c'est ces gens-là qu'on veut protéger, au lieu de plonger dans le noir, dans l'aventure» proposée par les souverainistes, a déclaré M. Chrétien à la Chambre des communes. Il a ajouté que les gens d'affaires

avaient «l'obligation», «le devoir» d'informer les Québécois des «risques» inhérents à un OUI et rejeté l'accusation que lui a lancée le Bloc québécois, à savoir qu'Ottawa se livrait à du «chantage» auprès des entrepreneurs afin de les forcer à appuyer le NON.

«Depuis quand la vérité c'est du chantage? Depuis quand, lorsqu'on dit aux citoyens que leur avenir économique et politique est en danger, c'est du chantage?», a demandé le premier ministre.

En Chambre, le Bloc est passé à l'attaque pour la deuxième journée de suite en se référant au document interne préparé par Industrie Canada qui fait la nomenclature des secteurs industriels au Québec et évalue les conséquences dramatiques qu'aurait pour chacun la «séparation». Le document, dont l'opposition a dévoilé une seconde partie hier, fait également état de l'importance des conventions fédérales versées aux entreprises de pointe et soupèse le rôle que pourraient jouer leurs dirigeants dans la campagne référendaire. Ottawa nie toutefois qu'il ait ainsi cherché à «ficher» les patrons à des fins politiques et parle plutôt de la nécessité d'«informer» les Québécois sur les vertus économiques du fédéralisme.

Mais le chef du Bloc Lucien Bouchard s'est fait fort de relever qu'une note du rapport mentionne mot pour mot que «la



PHOTO ARCHIVES
Jean Chrétien: «Depuis quand la vérité c'est du chantage?»

menace de cesser d'appuyer des industries [...] peut provoquer des réactions et des prises de position en faveur de la cause fédéraliste». Or, parmi les industries citées se retrouve Spar, dont l'un des diri-

geants rappelait justement à ses employés, mardi, que «l'incertitude» nuisait aux affaires.

Pour M. Bouchard, l'intervention de Spar «est le résultat concret de l'opération «conscription d'entreprises» par laquelle Ottawa pousse les gens d'affaires à se prononcer pour le NON», un geste qu'il a qualifié d'«empiètement disgracieux».

Quant à la sortie de Laurent Beaudoin, qui a refusé avant-hier de promettre que Bombardier demeurerait au Québec advenant la souveraineté, le chef bloquiste a souligné qu'elle «fait mal» compte tenu de ce que c'est le «poids politique» du Québec à Ottawa qui a permis à Bombardier d'obtenir le contrat d'entretien des CF-18, il y a un peu moins de dix ans. Mais il a rejeté l'hypothèse voulant que cet octroi démontre que le fédéralisme pouvait être une bonne chose pour le Québec.

Là encore, M. Bouchard a parlé de «chantage», qui, estime-t-il, se retournera contre son auteur. «On peut être fédéraliste et dire qu'on l'est, c'est parfaitement légitime. [...] Mais de dire «si vous ne pensez pas comme moi, je vais quitter le Québec», c'est quelque chose qui fait mal quand ça vient de quelqu'un qui, pour moi, est un exemple vivant d'un Québécois qui est capable de réussir quand il est foncéur, quand il a de la volonté, de l'imagination et du talent», a-t-il expliqué.

FACE À FACE

Un débat d'idées (1)

GUY LAFOREST

Je ne feindrai pas d'ignorer les sondages. Les ratés dans l'organisation des souverainistes ont aidé le camp du NON à prendre l'avance. Mais le OUI a déjà amorcé sa remontée, aidé en cela par cette ivresse de la mesure qui s'est manifestée dans les propos des Laurent Beaudoin et Claude Garcia. Les souverainistes doivent rester déterminés et sereins. Essayons d'appliquer cette résolution dans le domaine des idées.

Dans un livre publié cet automne, *De l'urgence*, je tente de creuser deux grands thèmes: l'abandon du cadre moral fédéral par la réforme constitutionnelle de 1982 et la redéfinition de l'identité québécoise autour de la notion de société distincte pluraliste. Ces deux thèmes sont étroitement reliés car le Canada de 1982 impose au Québec le modèle identitaire de la réduction ethnique des francophones de souche. Des déclarations et écrits récents de ténors fédéralistes ont alimenté mes convictions.

Le soir du référendum sur la souveraineté-association, le 20 mai 1980, André Burelle avait écrit le discours de Pierre Trudeau. Selon lui, M. Trudeau a par la suite détourné le sens du référendum. Dans la bouche d'un ex-conseiller qui n'a pas encore désespéré du fédéralisme, les critiques de M. Burelle revêtent une grande importance: «[...] parce que très peu de Canadiens et de Canadiennes ont compris qu'en donnant à la Cour suprême le mandat de veiller à l'application d'une Charte «nationale» des droits et libertés individuelles sans tenir compte des droits collectifs reconnus au Québec par les pères de la Confédération, M. Trudeau a changé, sans le consentement de cette province, les bases mêmes du contrat social et politique canadien [...]» (*La Mal canadienne*, page 203). Dans le même passage, M. Burelle écrit que la réforme de 1982 est venue «bouleverser complètement» l'équilibre établi entre les différents pouvoirs par les fondateurs de notre régime politique. Pour comprendre toute la force des propos de M. Burelle, il faut les juxtaposer à un extrait tiré de l'ouvrage récent de mon collègue Jean-Pierre Derriennic: «Pour les Québécois qui ne veulent pas de la séparation, celle-ci serait une injustice. En effet, c'est depuis longtemps un des principes de notre société que, par un vote à la majorité, on peut désigner des gouvernants ou adopter des lois, mais on n'a pas le droit de modifier les règles fondamentales de notre régime politique» (*Nationalisme et démocratie*, page 140). Les auteurs de la réforme de 1982 n'ont jamais osé consulter le peuple à son propos. Selon M. Burelle, cette réforme a profondément changé les règles de notre vie politique. En bonne logique, J.-P. Derriennic et ceux qui vantent son ouvrage, comme les chroniqueurs Marcel Adam de *La Presse* et William Johnson de *The Gazette*, devraient conclure que M. Trudeau n'avait pas le droit d'agir comme il l'a fait. Qu'est-ce qui les en empêche?

Les Québécois devraient scruter attentivement les textes de MM. Derriennic et Johnson. Ils y découvriront le vrai visage du Canada de M. Trudeau, celui d'un pays qui succombe à une tentation unitaire. Il y a un mois, J.-P. Derriennic écrivait dans ce journal cette phrase extraordinaire: «Les Québécois sont citoyens canadiens et leur autodétermination est, de ce fait, réalisée» (*Le Devoir*, 5 septembre 1995, page A 11). Cette phrase n'a de sens que si le Canada a cessé d'être une fédération pour devenir une nation indivisible comme la France. Cette dernière est faite de départements, traités uniformément par la loi. Le Canada, dans cette optique, est une nation de dix provinces égales. Les Québécois y sont des Canadiens qui vivent accidentellement sur la territoire de la province de Québec.

La thèse de M. Derriennic heurte de front la vision des grands intellectuels fédéralistes du Québec, comme Claude Ryan et Charles Taylor. M. Ryan continue de penser que le Québec n'a pas adhéré dignement et librement à la réforme de 1982. C'est pour ne pas entendre parler de cela que Jean Chrétien refuse de participer à un débat. Quant à Charles Taylor, il recommandait, après l'échec de l'Accord du lac Meech, la stratégie que les partisans de la souveraineté-partenariat s'apprennent à suivre: «Il reste qu'il faut trouver le moyen de convaincre le Canada anglais du sérieux de la question. Il faudrait éviter de s'enliser dans le dédale des procédures d'amendement actuellement en vigueur. L'inconvénient de ces procédures, c'est qu'à défaut d'accord, elles nous laissent dans le statu quo. Elles placent le fardeau de la preuve sur ceux qui veulent le changement. Il faudrait peut-être proposer au Canada anglais quelque chose comme une reprise de la Conférence de Charlottetown de 1964, c'est-à-dire des négociations où l'échec ne nous laisserait plus dans le statu quo, mais signifierait la fin du pays» (*Rapprocher les solitudes*, page 176).

Inaugurant la semaine dernière une série d'échanges avec Christian Dufour, qui se tiendront le vendredi à l'émission *Les Actualités* de la SRC, M. Taylor a révélé qu'il ne voulait pas donner un chèque en blanc à M. Parizeau pour aller négocier un partenariat avec le Canada après le référendum. C'est à des gens comme lui que M. Parizeau donne des garanties en acceptant de s'entourer d'un comité d'orientation et de surveillance des négociations. La nomination des premiers membres de ce comité prouvera le sérieux de la coalition souverainiste. Pendant ce temps, le mistisme de M. Chrétien reste total. Les vrais fédéralistes du Québec espèrent qu'il ne détournera pas le sens de leur vote pour la deuxième fois en quinze ans. Ils prennent un risque énorme en faisant confiance à cet homme et à son entourage.

Guy Laforest est professeur de science politique à l'Université Laval. Chaque semaine, d'ici le 30 octobre, il défendra le point de vue du OUI dans un face à face avec son collègue Jean-Pierre Derriennic, un tenant de l'option fédéraliste.

EN BREF

LES SOUVERAINISTES EXISTENT-ILS?

Ottawa (Le Devoir) — Chaque fois qu'il en a l'occasion, Jean Chrétien prend plaisir à reprocher à ses adversaires du Bloc québécois de camoufler la vérité en refusant de se qualifier eux-mêmes de «séparatistes» alors que le mot «souverainiste» ne se retrouve pas dans les dictionnaires français. Hier, le premier ministre, qui cause de fréquents maux de tête aux reporters de la presse écrite avec sa syntaxe incertaine, ne s'en est pas moins attribué une nouvelle entrée dans le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, publié par les éditions Robert, que lui a récemment fait parvenir l'ancien ministre et porte-parole du OUI Yves Duhaime. Aux Communes, M. Chrétien a d'abord admis que le vocable «souverainiste» se trouvait dans «le nouveau québécois», mais il a observé que celui-ci était «non approuvé par l'Académie française». Puis, devant le brouhaha que suscitait cette remarque du côté de l'opposition, il a ajouté que le mot y était «pour la première année, parce qu'on y'en z'a rentré l'clou queuqu'fois depuis quelque temps». Au Bloc ou aux linguistes? Les immortels devraient se pencher sur le dossier...

Camp du OUI

Le défaitisme indispose Dumont

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Saint-Cyprien — Le chef de l'Action démocratique Mario Dumont se dit frustré de la «mentalité de loser [perdant] de certains éléments du camp du OUI», montrant particulièrement du doigt les analyses du sociologue Pierre Drouilly, un spécialiste des sondages identifié au camp souverainiste.

«Il y a des gens qui disent: «moi, je suis pour le OUI, mais je ne suis pas certain qu'on va gagner», dit-il. Moi, je ne marche pas comme ça. Je suis ici pour gagner.»

M. Dumont ajoute qu'il faut «dépersonnaliser le vote», faisant valoir que le vote référendaire n'est pas «l'affaire d'un parti, d'un homme ou d'une femme [politique], mais du Québec».

Interrogé à savoir s'il aurait été préférable que Lucien Bouchard dirige les forces du OUI dans l'actuelle campagne, il a répondu que «ça n'aurait rien changé, et de toute façon M. Bouchard aurait été pris à Ottawa».

Mario Dumont a pris soin de souligner les qualités de M. Parizeau, mais si jamais le NON devait l'emporter le 30 octobre, il faut s'attendre à «un redéploiement des forces nationalistes au Québec», dit-il.

Mario Dumont a exprimé ces commentaires hier lors d'une conversation à bâtons rompus.

La conversation a d'ailleurs donné quelques sueurs froides aux organisateurs de la tournée, qui ont par la suite tenté de convaincre les journalistes qu'il s'agissait d'une conversation non destinée à être publiée.

Le chef de l'ADQ était en tournée hier dans son comté de Rivière-du-Loup en compagnie de son «père spirituel», Jean Allaire.

Le premier ministre Parizeau présidait un conseil des ministres à Québec, tandis que Lucien Bouchard entretenait une petite tournée en Abitibi: Mario Dumont devenait donc hier le leader d'un jour de la tournée officielle du OUI, suivie par la meute des médias.

Après avoir prononcé un discours dans une toute petite entreprise familiale de Saint-Pacôme qui fabrique du vin de framboise, Mario Dumont a pris place dans l'autobus occupé par la presse écrite pour une partie du trajet de Saint-Pacôme à Saint-Cyprien.

A cette occasion, il a discuté avec quelques journalistes de la presse écrite, émettant les commentaires évoqués plus haut.

Mario Dumont s'est également dit confiant de voir les indécis se brancher pour le OUI, exprimant l'idée qu'il n'y avait aucune raison pour voter NON en 1995.

«En 1980 il pouvait y avoir des raisons de voter NON [à cause des promesses du fédéral], mais pas cette fois-ci», dit-il. Mais pour susciter ce vote positif envers la souveraineté, il faut nécessairement bien informer la population de la nature du partenariat offert au Canada.

Mario Dumont avait développé cette idée plus tôt dans son discours public, admettant que le camp du NON a pu «marquer des points» en placardant le Québec d'affiches sur la séparation.

Mais, ajoute-t-il, «le camp du NON a complètement détourné la question. Il faut s'assurer que les gens ne tombent pas dans le piège de Jean Chrétien, qu'ils ne votent pas sur ce que Jean Chrétien met sur les poteaux, mais bien sur la question qui est sur le bulletin».

Cette question fait clairement référence, ajoute-t-il, à «un nouveau partenariat économique et politique basé sur la souveraineté».

Ce partenariat offre des «garanties sérieuses», soutient-il. Le chef de l'ADQ ne croit donc pas nécessaire de dévoiler avant le vote des tonnes de documents techniques sur le détail des négociations à venir puisque la proposition de partenariat est déjà assez claire.

Cette proposition prévoit déjà «une période pour procéder, un nombre important de sujets d'intérêt mutuel, un comité de surveillance et d'orientation où des personnes en dehors de la politique vont contribuer à la négociation», explique-t-il.

M. Dumont laisse également entendre que le Canada n'aura pas d'autre choix que de s'asseoir pour négocier, «comme tenu de l'ampleur des intérêts en jeu, des 350 000 emplois qui, dans le reste du Canada, dépendent du Québec, compte tenu aussi de la dette publique».

«Plutôt que d'être en situation de demande, les Québécois doivent être en situation de proposer quelque chose au Canada. Le gros bon sens va faire le reste».

Tout en convenant que dans le cas d'un vote positif pour la souveraineté «il y aura des efforts à faire» et que la vie ne sera pas «rose bonbon», il ajoute «qu'il ne faut pas tomber dans l'absurde à la Daniel Johnson, qui voit de nouvelles dettes pousser dans les arbres».

M. Johnson peut voir le responsable d'une partie de la dette actuelle tous les matins en se rasant devant le miroir», a-t-il lancé.



PHOTO JACQUES NADEAU
Daniel Johnson (ici avec son épouse, Suzanne Marcil) a poursuivi sa campagne dans le milieu des affaires, hier.

Le chef du NON à la défense des Beaudoin et cie

Le Québec n'est pas dans les ligues majeures, selon Johnson

Il ne pourrait arriver à soutenir seul des entreprises comme Bombardier, croit-il

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Avec un produit intérieur brut de 170 milliards de dollars, un Québec souverain serait exclu des ligues majeures et trop petit pour soutenir des entreprises à envergure internationale comme Bombardier.

C'est ce qu'a soutenu hier Daniel Johnson qui a poursuivi pour la troisième journée la campagne référendaire en frayant avec le milieu des affaires.

«Ce qui est évident, c'est que le Canada, avec 800 milliards de produit intérieur brut, avec 30 millions d'habitants et avec les richesses que nous avons, n'est presque pas dans le club des pays qui peuvent soutenir les grands contrats à l'exportation que leurs entreprises essaient d'avoir. [...] Qu'on en tire les conclusions», a expliqué le chef du camp du NON.

Du coup, M. Johnson s'est porté à la défense — entre autres — du président de Bombardier, Laurent Beaudoin, dont les propos contre le projet souverainiste qui pourrait l'obliger à envisager un déménagement de son entreprise continue de faire des remous. «Je suis toujours renversé de voir comment un énoncé, qui est le gros bon sens et l'évidence même, devient un drame», affirme M. Johnson.

Et ce dernier a établi un parallèle avec le choix économique auquel sont confrontés certains contribuables. «J'ose dire que si les conditions de votre hypothèque, quand vous la renouvelleriez, ne font pas votre affaire ou changent de façon draconienne, vous aurez une décision à prendre», a dit M. Johnson.

Puis, sur le ton de l'ironie, le chef libéral a dénoncé les commentaires formulés par le vice-premier ministre Bernard Landry, qui se serait

permis des «insultes» à l'endroit de M. Beaudoin, ainsi que par Jacques Parizeau, qui s'en est pris à Paul Desmarais, de Power Corporation. «J'aimerais dire qu'en matière de création d'emplois, j'ai plus confiance en Laurent Beaudoin qu'en Bernard Landry», a souligné Daniel Johnson avant d'ajouter qu'il avait davantage confiance dans «les Paul Desmarais du Québec que dans les Jacques Parizeau du Québec».

Dans ce débat sur l'avenir économique d'un Québec indépendant dominé par les gens d'affaires depuis quelques jours, M. Johnson s'inquiète de la propension de son adversaire à dénigrer les porteurs de l'option fédéraliste, d'autant plus que le camp du OUI n'a toujours pas déniché de gens d'affaires qui lui sont favorables. «On s'acharne à museler les gens d'affaires. Mais ceux qui sont vraiment libres, indépendants du gouvernement, s'affichent», a clamé M. Johnson, qui oppose ainsi le retrait récent d'Hydro-Québec du Conseil du patronat du Québec.

Le terme «intimidation» utilisé hier par M. Johnson ne fait toutefois pas l'unanimité. La présidente de l'Association des femmes d'affaires du Québec, Nicole Beaudoin, considère qu'il est exagéré. Par contre, cette dernière explique pourquoi les femmes, du moins dans les sondages, demeurent réticentes au projet souverainiste. «Je pense que les femmes ont peut-être un peu plus peur du risque. Les femmes chefs d'entreprise vont faire un peu plus attention avant de prendre le risque d'un investissement. Par contre, à long terme, on s'aperçoit que les entreprises gérées par les femmes vont vivre beaucoup plus longtemps que celles gérées par les hommes», soutient Mme Beaudoin.

Quant à la guerre de chiffres en-

clenchée avec les nombreux résultats contradictoires des études Le Hir et Johnson (la mise à jour mardi du budget de l'an 1 d'un Québec souverain concocté par M. Parizeau en 1973), le chef libéral remet en question la crédibilité de Jacques Parizeau qui évalue le déficit de l'an 1 à moins de cinq milliards de dollars, s'appuyant ainsi sur l'étude Lamonde et Renaud de l'INRS. «J'ai vu encore le premier ministre faire de la finance-fiction il y a quelques heures. Il nous dit que dans un Québec séparé, le déficit serait inférieur à celui du Québec comme province canadienne. Il a inventé, fidèle à son habitude, des chiffres, les a trafiqués et les a annoncés comme la vérité révélée», a tonné M. Johnson, qui situe un éventuel déficit à un minimum de 15,6 milliards.

Le chef fédéraliste a profité de cet écart d'évaluation pour se moquer de son adversaire, prenant à partie les quelque 500 femmes membres de l'Association des femmes d'affaires du Québec (AFAQ) venues l'entendre à Montréal. «Embauchez-vous dans votre entreprise, pour dresser vos comptes, quel qu'un qui fait des erreurs aussi grossières!», a-t-il demandé en martelant que le projet du OUI ne supporte pas l'analyse économique.

Par exemple, M. Johnson a mentionné la proposition péquiste de conserver la monnaie canadienne après l'indépendance. «Il est impossible de parler d'un pays séparé qui prend les grandes décisions économiques et qui n'a pas sa propre monnaie. On ne contrôle pas le taux d'intérêt, la masse monétaire et le taux de change. On ne contrôle pas grand-chose; on n'est pas maîtres chez nous avec la politique monétaire du voisin», a soutenu le chef du NON.

• POLITIQUE •

Un référendum inuit le 26 octobre

Quelques jours avant le référendum du 30 octobre, les Inuits du Nouveau-Québec tiendront leur propre référendum, le 26, au cours duquel ils

devront répondre à la question suivante: Êtes-vous d'accord pour que le Québec devienne souverain? Le libellé de la question a été rendu

public par le président de la Société Makivik, Zebedee Nungak, hier, au cours d'une émission radiophonique réalisée à Kuujuaq. Que ce soit pour

le référendum du 26 octobre ou pour celui du 30 octobre, les résultats ne font aucun doute pour M. Nungak. Celui-ci a expliqué qu'il s'attendait à ce

que les Inuits rejettent le projet de souveraineté dans une très forte proportion, comme ils l'ont fait lors du référendum de 1980.

EN BREF

BOUCHARD APPELLE
LES FRANCOPHONES À
LA SOLIDARITÉ

Val-d'Or (PC) — Les Québécois ne doivent pas examiner les résultats référendaires sur une base ethnique ou linguistique. Tous les citoyens du Québec sont égaux et c'est le résultat de l'ensemble des votes qui scellera le débat référendaire, averti le chef bloquiste Lucien Bouchard. «Il faut accepter la composition démographique du Québec. Les Québécois sont des citoyens, quelle que soit leur origine ethnique ou leur langue, du Québec. C'est le résultat démocratique du vote de tous les Québécois qui compte», a-t-il dit hier. M. Bouchard répondait à l'animateur de Radio-Nord, à Val-d'Or, qui s'inquiétait de voir les francophones être majoritairement souverainistes alors que les allophones et les anglophones sont presque unanimement fédéralistes. Selon le chef bloquiste, les souverainistes se trompent de cible en s'en prenant à l'unité des anglophones et des allophones. «C'est à nous, les francophones, de faire la même chose, d'être solidaires, d'aller voter, et on va gagner. Il ne faut pas blâmer les autres», a-t-il ajouté.

BÉLANGER À LA
DÉFENSE DE
BEAUDOIN

Québec (PC) — le président du Comité organisateur des Québécois pour le NON, Michel Bélanger, a affirmé, hier, qu'il est tout à fait faux de prétendre que les tenants du fédéralisme canadien tentent «de rapetisser» le Québec ou de laisser entendre que les Québécois sont des incapables. «Il n'y a personne qui rapetisse ou diminue le Québec, il n'y a personne qui dit que les Québécois ne sont pas capables», a-t-il dit. «Au contraire, ce sont les chefs d'entreprise [comme Laurent Beaudoin de Bombardier] qui ont été les premiers à démontrer que le Québec était capable de grandes réalisations.» Tout ce que ces gens «qui ont réussi» viennent dire aux Québécois, au cours de ce débat référendaire, c'est que le projet de souveraineté du gouvernement du Québec «représente des coûts élevés pour l'économie du Québec». «Cependant, a ajouté M. Bélanger, être capable, ça veut dire aussi avoir la capacité d'évaluer les risques d'un projet. Les Québécois sont effectivement capables de ne pas prendre des vessies pour des lanternes.» «On est capables de voir quand Laurent Beaudoin dit que si on fait la souveraineté et que le gouvernement prend des mesures qui feront que son entreprise ne pourra plus fonctionner efficacement, il devra considérer changer son plan d'affaires.» M. Bélanger estime que de tels propos de M. Beaudoin ou de tout autre homme ou femme d'affaires dans le climat référendaire «sont sensés et de bon jugement».

LA CEQ, LES FEMMES
ET LE OUI

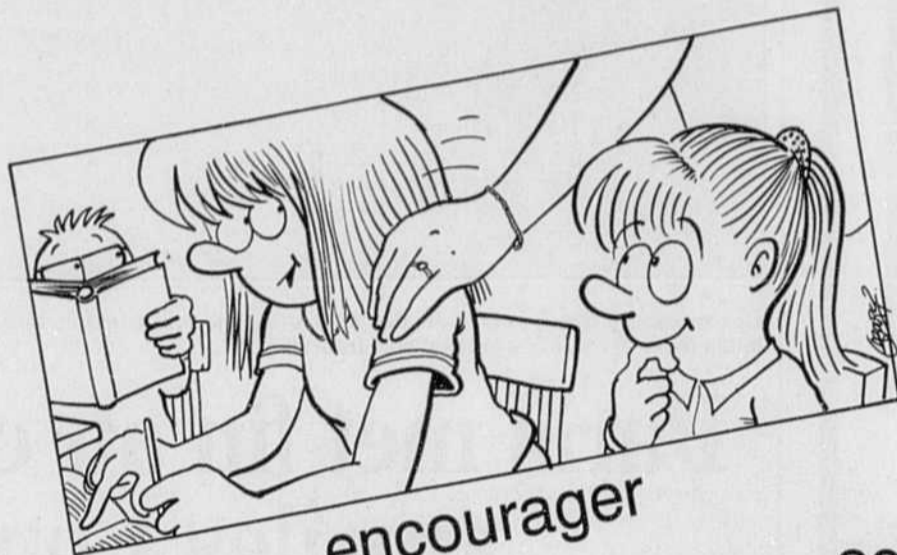
(D'après PC) — Pour renverser la tendance actuelle et s'attirer le vote majoritaire des Québécoises, les leaders politiques du camp du OUI devront délaissier quelque peu les discours sur les structures politiques et économiques d'un Québec souverain au profit de l'éducation, de la création d'emplois et des conditions de vie, a fait valoir hier la présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Lorraine Pagé. «Les femmes sont préoccupées par les questions qui ont des incidences sur leur vie de tous les jours, l'éducation de leurs enfants, de formation de la main-d'œuvre, d'emploi, de stratégie de création d'emplois. Elles sont attentives à tout ce qui concerne la langue et la culture et attachées au développement de leur région», a dit Mme Pagé. Un sondage CROP rendu public samedi indique que 34 % des Québécoises se prononcent pour le OUI contre 48 % pour le NON et que 18 % d'entre elles n'ont pas encore arrêté leur choix. La syndicaliste a accusé les tenants du NON de mettre volontairement l'accent sur «l'insécurité économique» pour semer la peur chez les femmes.

LE QUÉBEC DANS
L'ALENA:
DIFFICILE

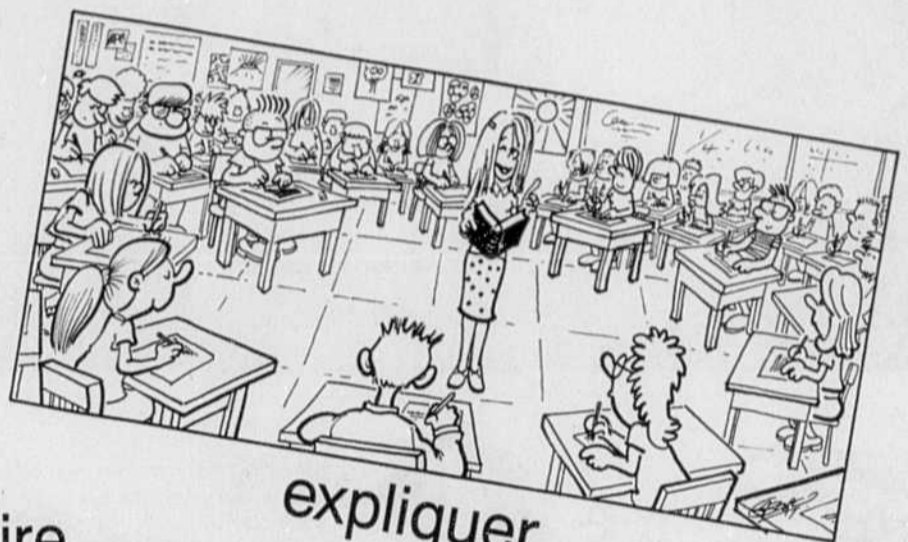
Québec (d'après PC) — L'accession d'un Québec souverain à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) pourrait se révéler difficile compte tenu du nouveau contexte politique américain. Aucun nouvel État ne pourra vraisemblablement accéder à l'accord avant 1997, croit l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, Raymond Chrétien. «Le climat politique actuel me paraît bien peu propice à une renégociation de l'entente [ALENA] et à l'inclusion de nouveaux membres», a déclaré hier l'ambassadeur Chrétien, expliquant qu'un fort courant protectionniste a gagné les institutions politiques américaines depuis l'élection des républicains à la Chambre des représentants.

5 octobre

Journée mondiale des enseignantes et enseignants

Des gestes
ORDINAIRES

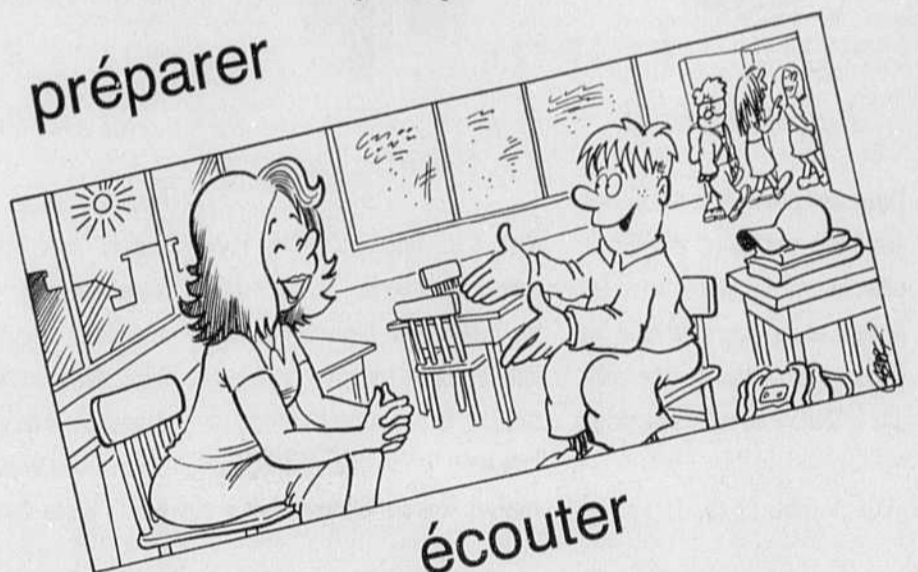
encourager



expliquer



respecter



préparer

soigner

écouter

aimer



corriger

organiser

motiver

réprimander

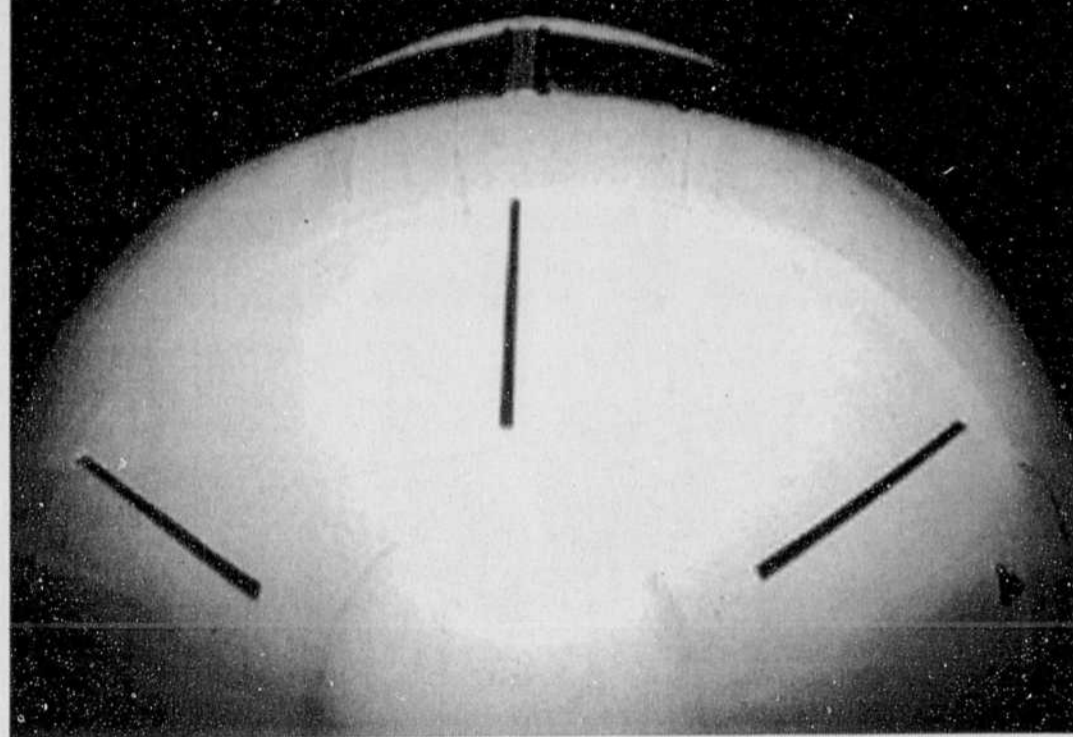
consoler

Conjugués à tous les temps
décrochage, violence, pauvreté, désinvestissementune action
EXTRAORDINAIRE
ENSEIGNER

CEQ

Fédération
des enseignantes
et enseignants
de commissions scolaires (CEQ)

L'EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION



Regardez bien

L'exposition internationale sur l'aviation «Plein vol» vous amène au milieu de cette histoire fascinante, vous fait partager en 17 espaces-tableaux, les grandeurs et misères de cette quête pour la liberté et les espaces inexplorés.



Écoutez bien

Muni d'un casque d'écoute, vous revivrez l'histoire de l'aviation depuis ses débuts avec Léonardo Da Vinci jusqu'à aujourd'hui avec ses hyper-soniques, en passant par les dessous de l'aéroport, la tour de contrôle, les meilleurs films publicitaires, etc.



et découvrez...

Parmi les décors signés François Confino (Cités-Cinés) la mise en scène, les images de films et les vibrations, chaque membre de la famille découvre une suite d'occasions d'apprendre et de s'émerveiller. L'histoire de l'aviation comme on ne vous l'a jamais montrée!

Plein Vol

Jusqu'au 14 janvier 1996 L'EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION MARCHÉ-BONSECOURS

Du dimanche au jeudi : 10h à 18h* Vendredi et samedi : 10h à 22h* 350, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal

* Vous devez vous présenter 1h30 avant la fermeture

(514) 861-0999

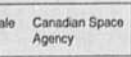
NOUVELLE SOCIÉTÉ DU PALAIS DE LA CIVILISATION DE MONTRÉAL
Une présentation Air Canada et Casino de Montréal

AIR CANADA



CASINO de MONTRÉAL

STATIONNEMENT : COMPLEXE CHAUSSEGRS-DE-LÉRY, RUE DU CHAMPS-DE-MARS (RABAIS DE 1 \$ SUR PRÉSENTATION DU BILLET DE L'EXPOSITION).



LE DEVOIR

le journal de montreal

CONCOURS



ASSISTEZ AU LANCEMENT DE LA NAVETTE SPATIALE DIRECTEMENT DE CAP KENNEDY EN FLORIDE.

DEUX FAMILLES DE CINQ PERSONNES S'ENVOLENT LE 1^{ER} NOVEMBRE PROCHAIN.

Pour participer, écoutez l'émission «Salut Bonjour» sur les ondes de TVA entre 7h et 8h, tous les matins, du lundi au vendredi, du 2 au 13 octobre 1995. Répondez correctement à la question posée par Guy Mongrain et remplissez le coupon de participation. Déposez-le à l'intérieur du Hall d'entrée de l'exposition «Plein Vol» dans la boîte concours. Les gagnants seront choisis le jeudi 19 octobre 1995.

Nom : _____ Âge : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : () _____

Réponse : _____

Les coupons doivent être déposés au plus tard le 18 octobre 1995, à l'entrée de :

L'EXPOSITION INTERNATIONALE SUR L'AVIATION
350, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal

(À deux pas de la Place Jacques-Cartier)

Les règlements du concours sont disponibles à «Plein Vol».



le journal de montreal

LE DEVOIR

LE DEVOIR LE MONDE



Des membres des forces spéciales françaises ont pris position hier devant l'ambassade de France, à Moroni, après avoir tiré sur des journalistes français.

Paris met fin au coup d'État aux îles Comores

Le mercenaire Bob Denard doit se rendre aux forces françaises ce matin

Moroni (AFP) — L'armée française a débarqué hier à l'aube aux Comores, mettant un terme au coup d'État du mercenaire français Bob Denard et libérant le président comorien Mohammed Saïd Djohar.

Le président Djohar, qui était détenu depuis le 28 septembre dans le camp militaire de Kandani, au nord de la capitale, a été libéré et conduit à l'ambassade de France, après le début de l'opération Azalée, destinée à capturer Bob Denard et à «rétablir la légalité constitutionnelle».

Le premier ministre comorien et «président par interim» autoproclamé Caambi El-Yachrouthou Mohammed a, de son côté, annoncé à la radio l'octroi d'une «amnistie totale» à tous les soldats comoriens qui s'étaient ralliés au coup d'État du 28 septembre.

Pour sa part le mercenaire Bob Denard a déclaré hier soir que sa reddition interviendrait aujourd'hui, en estimant que la première phase de cette opération avait eu lieu dans la journée avec la libération du président comorien Saïd Mohamed Djohar.

Dans des déclarations faites en direct à une chaîne privée de télévision française, Bob Denard a indiqué que cette première phase s'était «très bien passée» et qu'il pensait que «la deuxième phase se passerait bien, dans la sérénité et pour éviter toute bavure».

Denard négocie

Le mercenaire a réitéré ce qu'il avait déjà déclaré à plusieurs médias français, à savoir qu'il était pris au piège et qu'il n'y aurait pas de coup d'éclat.

Joint par l'AFP dans son bureau dans le camp militaire de Kandani, au nord de Moroni, le chef des putschistes avait auparavant déclaré: «Nous en sommes toujours au même point, nous continuons à négocier. Je ne me suis pas rendu. C'est le stand-by. Nous verrons demain. Ce soir, je suis fatigué.»

Dans d'autres déclarations faites mardi soir à une chaîne de télévision publique, le mercenaire, répondant à une question a affirmé: «Je n'ai pas à résister. Maintenant, il y a une situation de fait. Les militaires français ont débarqué et maintenant nous négocions — enfin, c'est un bien grand mot: nous subissons un petit peu le diktat de la France.»

Sur le point de savoir s'il escomptait un règlement dans l'honneur militaire, Bob Denard a répondu: «Je n'attends plus rien. On s'est fait piéger, on est dans la nasse, il faut en sortir honnêtement. Je crois que la France a décidé que nous ne devons pas rester là-bas (...). Cela aurait pu se faire avec des négociations un peu plus souples peut-être.»

Quatre «rebelles» comoriens ont été tués et une dizaine d'autre Comoriens blessés dans l'opération, menée

par 600 militaires français à la demande de M. Yachrouthou, selon un bilan provisoire établi par l'armée française qui ne compte aucune victime dans ses rangs.

Denard, qui avait renversé le 28 septembre le président Djohar (80 ans), fait l'objet d'un mandat d'arrêt international lancé par la France mardi pour n'avoir pas respecté le contrôle judiciaire qui prévoyait qu'il ne quitte pas le territoire français sans en avertir le juge chargé de l'instruction sur la mort du président comorien Abdallah.

Les troupes d'intervention françaises sont venues de Djibouti, de La Réunion et de Mayotte. Un DC-8, quatre hélicoptères PUMA et huit avions cargo Transall, ainsi qu'une frégate et deux patrouilleurs ont pris part à l'opération.

Deux journalistes français, Christophe Gauthier, de l'hebdomadaire VSD, et Patrick Durand, de l'agence Sygma, ont été légèrement blessés, dont l'un par balle, au cours de l'opération.

Les forces françaises ont pour mission «de capturer Bob Denard et de le livrer à la justice en France», a indiqué à Paris le ministère français de la Défense, qui a également indiqué qu'il «n'y aura pas de négociation telle qu'il (Denard) le souhaitait».

Le ministère français des Affaires étrangères a également indiqué que la France resterait aux Comores jusqu'à ce que les mercenaires soient «neutralisés» et que «l'ordre constitutionnel et la légalité» soient restaurés.

Nouveau gouvernement

Sur le plan politique, M. Yachrouthou, réfugié à l'ambassade de France, a annoncé hier la formation d'un cabinet de 12 membres qui a, selon lui, l'agrément de 13 formations politiques de cet archipel de 500 000 habitants.

Il a confirmé avoir sollicité l'engagement des forces françaises par «lettre adressée le 3 octobre à l'ambassadeur de France aux Comores», invoquant un accord de défense conclu le 10 novembre 1978 avec la France.

À Paris, le ministère français des Affaires étrangères a justifié l'intervention militaire «en raison de l'obstination du groupe de mercenaires qui continue à détenir prisonnier le président Djohar et de leur tentative, en dehors de toutes les règles constitutionnelles, de confier le pouvoir à de prétendues autorités civiles».

Lors du coup d'État du 28 septembre, Bob Denard s'était emparé du pouvoir dans cette ancienne colonie française de l'océan Indien coincée entre le Mozambique et Madagascar. Il avait libéré tous les prisonniers politiques, parmi lesquels le capitaine Ayuba Combo mis à la tête d'un comité militaire provisoire ayant comme objectif affiché l'organisation d'élections «libres et démocratiques» sous contrôle international.

L'OTAN frappe des bases de missiles serbes

Sarajevo (AFP) — Des avions américains de l'OTAN ont tiré hier sur trois bases de missiles serbes bosniaques, dans le nord et le centre de la Bosnie, au moment où l'émissaire américain Richard Holbrooke faisait état «de sérieuses propositions» du gouvernement bosniaque en faveur d'un cessez-le-feu.

Alors que M. Holbrooke poursuivait ses discussions à Sarajevo, des avions américains de l'OTAN en mission de reconnaissance ont tiré des missiles air-sol contre des sites de batterie de missiles Sam 6 des serbes bosniaques, ont indiqué à Sarajevo des responsables de l'ONU.

«Ces avions américains ont été accrochés au cours de trois incidents séparés par des stations radars de ces sites et ont immédiatement tiré pour se défendre», a-t-on précisé de mêmes sources.

Les deux premières actions se sont déroulées hier matin et la troisième en cours d'après-midi. Un porte-parole de l'OTAN à Naples a confirmé ces at-

taques qui se sont déroulées à Banja Luka (nord), Prijedor (nord-ouest), et au sud-est de Sarajevo.

«Il s'agit d'une notion extensive de légitime défense qui correspond parfaitement aux règles de tirs d'un pilote américain dès que son appareil est accroché par un radar», a précisé un expert militaire occidental selon lequel on ne peut pas parler «de raids aériens dans une situation semblable».

Les pilotes effectuaient des patrouilles de routine dans le cadre de l'opération Deny Flight afin d'empêcher les parties en conflit d'utiliser l'espace aérien pour des opérations militaires.

Il s'agit de la première attaque de ce type contre des objectifs serbes en Bosnie depuis la suspension en septembre des raids menés dans le cadre de l'opération Force déléguée.

Selon un expert, les bases de radars et de missiles serbes bosniaques détruites dans le cadre de cette opération ont été rapidement remplacées par du matériel neuf et

plus sophistiqué venu de Belgrade et cela explique certainement les incidents qui survenent hier.

Sortant d'une seconde réunion avec les autorités bosniaques qu'il a rencontrées à plusieurs reprises en moins d'une semaine, M. Holbrooke a déclaré: «Le gouvernement bosniaque a fait de sérieuses propositions concernant un cessez-le-feu.»

Refusant de donner plus de détails, le secrétaire d'État adjoint américain aux Affaires européennes a ajouté: «Nous allons retourner à Belgrade pour soumettre ces propositions au président (Slobodan) Milosevic et reviendrons ici demain (aujourd'hui à Sarajevo) afin de voir où nous en sommes.»

M. Holbrooke semble avoir effectué une percée dans ses négociations pour un cessez-le-feu alors que la Bosnie avait montré son peu d'enthousiasme à s'engager dans l'initiative de paix américaine en tirant mardi quatre obus depuis la zone d'exclusion de 20 kilomètres.

• LE MONDE •

EN BREF

DINI OBTIENT LE SOUTIEN DU SÉNAT

Rome (Reuter) — Le président du conseil italien Lamberto Dini a obtenu hier le soutien du Sénat tandis que son gouvernement déposait une motion de confiance pour raviver le processus de privatisation. La motion de soutien des sénateurs, présentée par des partis de centre-gauche et adoptée à mains levées, dresse une liste de tâches législatives que Lamberto Dini doit mener avant l'éventuelle démission de son «gouvernement de techniciens» et la convocation d'élections législatives anticipées. L'Alliance de la liberté, la coalition de centre-droite emmenée par l'ancien chef du gouvernement Silvio Berlusconi, s'est opposée au vote de soutien. Ni le vote de soutien des sénateurs, ni la motion de confiance déposée par le gouvernement n'ont véritablement le poids d'un vote de confiance, mais ils ont rassuré les marchés financiers italiens.

JOURNALISTE RWANDAIS DISPARU

Kigali (Reuter) — Un journaliste rwandais, Manasse Mugabo, responsable de la radio des Nations unies en langue kinyarwanda a disparu depuis son départ pour de courtes vacances en Ouganda, le 19 août, a annoncé Shaharyar Khan, envoyé spécial de l'ONU au Rwanda. Des responsables de l'ONU ont déclaré que trois personnes avaient été arrêtées à la frontière le jour où le journaliste aurait dû la franchir mais que l'on était sans nouvelles de lui. Shaharyar Khan a précisé lors d'une conférence de presse que les Nations unies avaient saisi de ce cas le gouvernement rwandais mais que l'on ne dispose d'aucun indice permettant de dire que Manasse Mugabo est toujours en vie. Mugabo, 32 ans, travaille depuis un an pour la radio de la Mission des Nations unies d'assistance au Rwanda (MINUAR).

L'IRAK REFUSE DE VENDRE DU PÉTROLE POUR DE LA NOURRITURE

Dubai (AFP) — L'Irak refuse la résolution 986 du Conseil de sécurité qui l'autorise à exporter une quantité li-

mitée de pétrole pour subvenir à ses besoins humanitaires, a réitéré hier le chef de la diplomatie irakienne. Dans une interview au quotidien arabe *al-Hayat*, basé à Londres et distribué à Dubai, le ministre Mohammad Saïd al-Sahhaf a affirmé que son pays «refuse catégoriquement la résolution 986 et ne cherche pas à la renégocier». «La résolution 986 n'a rien à voir avec une levée des sanctions» imposées par l'ONU à l'Irak depuis son invasion du Koweït, en août 1990, a-t-il affirmé, ajoutant «qu'elle visait à porter atteinte à la souveraineté de l'Irak». La résolution 986, adoptée en avril, autorise l'Irak à exporter du pétrole pour l'équivalent d'un milliard de dollars par trimestre pour acheter des aliments et des médicaments, sous strict contrôle international. L'hebdomadaire spécialisé *Middle East Economic Survey* avait affirmé lundi que des responsables irakiens «convaincus de la difficulté d'obtenir une levée de l'embargo avant l'élection présidentielle américaine en novembre 1996», plaident en faveur de la résolution 986.

GUÉRILLERO DU CACHEMIRE TUÉ

Srinagar (AFP) — Des manifestations de protestation ont eu lieu hier dans une ville du nord du Cachemire après qu'un responsable séparatiste eut été tué par les forces indiennes. Manzoor Ahmed Bhat, 28 ans, «commandant de district» du Front de libération du Jammu et Cachemire (JKLF), une organisation indépendantiste, a été tué hier lors d'une fusillade dans la ville de Trehgam, dans la zone frontalière séparant les parties indienne et pakistanaise du Cachemire, a indiqué la police. Des habitants de la ville ont cependant affirmé que le guérillero avait été tué après être tombé aux mains des forces indiennes, lors d'une opération de ratissage. Des centaines d'habitants de la localité sont descendus dans les rues en scandant des slogans hostiles à l'Inde, a indiqué la police. Plusieurs dirigeants du JKLF, dont son président Yasin Malik, se sont rendus sur place après avoir appris la mort de Manzoor Bhat, frère cadet d'un des fondateurs du JKLF. Le Cachemire indien est en proie depuis plus de cinq ans à une insurrection séparatiste, au cours de laquelle au moins 12 000 personnes ont trouvé la mort, selon les bilans officiels indiens.

Le président met les Français devant leurs responsabilités

Chirac veut sauver la sécurité sociale

Un débat national aura lieu dans quelques semaines

Paris (Reuter) — Jacques Chirac a mis chaque Français hier devant ses responsabilités pour sauver la sécurité sociale qui, âgée de 50 ans et en déficit chronique, constitue toujours le «ciment de notre cohésion nationale».

«La sécurité sociale est au cœur du pacte républicain. Elle fait partie de ce à quoi nous ne renoncerons jamais. Mon choix est clair : conserver et transmettre l'héritage de 1945, l'adapter aux réalités d'aujourd'hui», a dit le président de la république lors d'un colloque à la Sorbonne à l'occasion du cinquantenaire de la naissance de la sécurité sociale.

«Face au chômage et à l'exclusion, quand les liens traditionnels de solidarité se distendent, elle est bien le dernier rempart contre ce qui pourrait être un dramatique recul de civilisation», a-t-il souligné. «La sécurité sociale est devenue le ciment de notre cohésion nationale et sociale.»

Pour affronter la crise de la «sécu», «liée à la crise économique et à la montée du chômage qui a tari des recettes essentiellement assises sur les salaires», Jacques Chirac souhaite un débat et propose notamment de faire reposer les re-

cettes sur l'ensemble des revenus.

Le déficit de la sécu pour 1995 pourrait atteindre 60 milliards de FF.

«Puisque la cotisation salariale freine l'embauche, il faut la remplacer peu à peu par des recettes fiscales. Cela signifie qu'à l'avenir chacun devra contribuer en fonction de l'ensemble de ses ressources, quelles qu'en soient l'origine et la nature.»

Il a souhaité un financement «plus favorable à l'emploi, pour garantir la pérennité de notre protection sociale par des recettes régulières, et accroître l'équité de notre système de prélèvements obligatoires».

Pour lui, «il serait irresponsable de différer les choix qui s'imposent et qui doivent être discutés lors du débat national qui aura lieu ces prochaines semaines».

Du 9 au 30 octobre, 26 forums régionaux seront organisés, en présence des ministres chargés du dossier, Jacques Barrot (Travail), Elisabeth Hubert (Santé publique), Colette Codaccioni (Solidarité entre les générations) et Eric Raoult (Intégration).

Un débat à l'Assemblée est prévu les 13 et 14 novembre et devrait déboucher sur une loi avant la fin de l'année.

Jacques Chirac en a appelé à la responsabilité du Parlement, des partenaires sociaux, des professions de santé et, plus généralement, de tous les Français.

Il a déploré que «la démarche de maîtrise médicalisée (des dépenses) s'essouffle un peu car elle constitue la clé de voute de la médecine libérale française et c'est donc là probablement sa dernière chance».

«Il ne s'agit pas d'attenter à la liberté de prescription du médecin, mais bien de la garantir en lui donnant des références. Il ne s'agit pas de rationner la dépense mais de la rendre plus efficace. Cela implique que les praticiens soient mieux formés à la prescription et que leur formation soit actualisée tout au long de leur carrière», a-t-il ajouté.

«Pourquoi, comme je l'ai vu si souvent, refaire à l'hôpital les examens qui ont déjà été faits en ville? Pourquoi prescrire trois médicaments si un seul suffit?», a-t-il demandé. «Il ne s'agit pas pour être en bonne santé de dépenser plus mais de dépenser mieux.»

Le chef de l'État a souhaité des «réformes de structures» dans le secteur hospitalier et a exhorté les

organismes d'assurance-maladie à mieux «contrôler le respect de leurs engagements conventionnels par les professionnels de santé».

Il a souhaité que la généralisation de l'assurance-maladie entre enfin dans les faits. «Il faut le mettre en oeuvre, comme je l'ai fait à Paris avec la carte Paris-Santé», a-t-il dit.

Jacques Chirac a expliqué que les réformes devaient se faire «branche par branche». A propos de la branche vieillesse, il a assuré qu'il serait «le garant des retraites par répartition».

Selon les derniers chiffres publiés en septembre par la Caisse nationale d'assurance-maladie, les dépenses de santé du régime général ont progressé de 3,6 % au cours des sept premiers mois de 1995 alors que l'objectif fixé pour l'ensemble de l'année est de 3 %. La caisse en a imputé la responsabilité au corps médical.

«Si la sécurité sociale est en chantier, ce n'est pas pour la démolir mais bien pour la consolider et la pérenniser (...) Garant de la Constitution, je serai donc le garant de la sécurité sociale des Français», a dit Jacques Chirac.

La Macédoine a un nouveau président

Belgrade condamne l'attentat contre Gligorov

Skopje (AFP) — Les autorités macédoniennes ont reconnu hier l'incapacité du président Kiro Gligorov à exercer ses fonctions et ont confié la conduite des affaires de l'État au président du Parlement, Stojan Andov, conformément à la Constitution.

Cette mesure confirme la gravité de l'état de M. Gligorov, 78 ans, qui a subi une délicate opération au cerveau à la suite de l'attentat à la voiture piégée dont il a été victime mardi à Skopje.

L'ex-république yougoslave de Macédoine (FYROM), qui compte un peu plus de deux millions d'habitants, a ainsi brusquement pris

conscience du fait que son président n'est pas près de reprendre les rênes du pouvoir.

L'attentat de mardi a introduit en Macédoine un élément d'incertitude quant à la stabilité du pouvoir qui, par voie de conséquence, risque d'affecter le fragile équilibre dans cette partie des Balkans, estimait-on à Skopje de sources diplomatiques.

M. Andov, 59 ans, chef du Parti libéral, membre de la coalition au pouvoir, assumera jusqu'à nouvel ordre les fonctions de président de la république, tout en conservant son poste à la tête du Parlement, selon un communiqué de la présidence.

Le premier ministre, Branko Cr-

venkovski, s'est rendu hier au chevet de M. Gligorov, a indiqué la télévision.

Un bulletin médical diffusé en l'après-midi indiquait que les fonctions cardio-vasculaires du patient étaient «normales» en dépit de «la gravité des lésions».

Les médecins réservaient leur pronostic sur l'évolution de son état. M. Gligorov a subi une opération au cerveau qui a duré six heures et a permis d'extraire plusieurs éclats de métal. Il a en outre perdu l'usage de son oeil droit, selon une source médicale qui a requis l'anonymat.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'artisan de l'ac-

cession pacifique de la Macédoine à l'indépendance en 1991 n'a pas de «dauphin» désigné.

Belgrade, où M. Gligorov s'était rendu lundi pour la première fois depuis la proclamation de l'indépendance de la Macédoine il y a quatre ans, a vivement réagi à l'attentat en estimant qu'il était dirigé «contre la paix et la sécurité des Balkans».

«Cet acte criminel survient au moment où le processus de stabilisation des Balkans commence à produire des résultats utiles et concrets», a déclaré le gouvernement yougoslave dans un communiqué.

L'histoire s'écrit en direct sur RDI

D'heure en heure,
le Réseau de l'information
rend compte de
l'évolution de la campagne
référendaire.

POUR MIEUX COMPRENDRE
LES GRANDS ENJEUX DU DÉBAT,
NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES
VOUS OFFRE UNE COUVERTURE
COMPLÈTE ET IMMÉDIATE.

Le Référendum
aujourd'hui

TOUS LES SOIRS 23 H
AVEC GENEVIÈVE ASSELIN
EN SEMAINE
ET CLAUDE DESBIENS
LE WEEK-END.



L'information continue

Offert sur le câble

Objectif référendum

AVEC PASCALE NADEAU DU LUNDI AU VENDREDI 17 H 30

É D I T O R I A L

Cent budgets pour demain

Jean-Robert Sansfaçon

La publication par le camp du NON d'une «mise à jour» du fameux Budget de l'an 1 préparé par Jacques Parizeau, en 1973, ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà quant aux conséquences financières de la souveraineté. Par contre, elle permet d'évaluer l'ampleur des changements survenus depuis cette époque.

Les temps changent, dit-on; qu'on en juge: en 1973, la situation budgétaire du Québec paraissait si peu préoccupante que, dans son Budget de l'an 1, le Parti québécois promettait rien de moins que l'abolition des frais de scolarité, une allocation pour le conjoint au foyer, les soins dentaires gratuits pour tous, les médicaments gratuits, un régime universel d'aide juridique, une agence de presse québécoise, la nationalisation du CN, du CP, des lignes aériennes et des grands réseaux de télécommunications...

Aujourd'hui, dans le même document qui nous rappelle le contenu du budget Parizeau de l'an 1, le camp du NON se fait fort de démontrer que la première année d'un Québec indépendant serait catastrophique. Mais ce faisant, il fait aussi la preuve, par l'absurde, que l'appartenance au grand tout canadien n'a rien fait pour améliorer notre sort au plan budgétaire depuis 20 ans.

Tous les scénarios envisagés par les deux camps en lutte, du plus optimiste au plus pessimiste, ont leur part de bon sens et d'exagération. Lorsque le gouvernement Parizeau affirme qu'à sa première année d'indépendance, le Québec se retrouverait avec un déficit raisonnable de 8 milliards \$, ou 4,5 % du PIB, il tient pour acquis que les négociations pour le partage des actifs et de la dette aboutiraient à ce que nous n'ayons à assumer que 16,1 % du service de la dette fédérale, ou 7,1 milliards \$. L'hypothèse a du sens, elle origine des méthodes comptables appliquées dans les entreprises, mais elle est aussi très contestée. Certains lui reprochent de ne pas tenir compte de ce qu'une dette gouvernementale ne résulte pas seulement de l'achat d'actifs, mais aussi de dépenses courantes et de transferts dont le Québec a largement profité.

Dans leur scénario le «moins pire», les tenants du NON ont donc choisi d'autres avenues dont, cocasserie de bonne guerre, l'hypothèse retenue en 1973 par M. Parizeau dans son Budget de l'an 1. Dans ce scénario conçu à une époque où l'inflation effaçait les dettes au fur et à mesure de leur création, M. Parizeau ne tentait pas de minimiser la part du Québec dans la dette fédérale: il se contentait d'appliquer le ratio correspondant à notre part dans la population canadienne: 25 %. En reprenant cette hypothèse, le camp du NON

en arrive à un déficit non pas de 8 milliards \$, mais de 11,1 milliards \$ pour 1996.

À partir d'autres hypothèses, aussi plausibles, comme celle d'utiliser la part du PIB (22,5 %) ou encore de calculer les conséquences d'une hausse des taux d'intérêt conjuguée à un ralentissement de l'économie, le camp du NON propose d'autres scénarios dont les résultats grimpent jusqu'à 15,6 milliards \$ de déficit pour l'an 1.

Comme on le constate, entre l'hypothèse du camp du OUI et celle du camp du NON, l'ordre de grandeur varie du simple au double. Quant à la vérité, elle se situe probablement quelque part entre les deux, disons autour de 10 à 12 milliards \$ de déficit, ou 6 à 7 % du PIB.

Pour ramener le déficit à un niveau viable avant la récession suivante, c'est-à-dire autour de 3 % du PIB, cela exigera beaucoup plus qu'un gel des dépenses. Impossible d'accroître le fardeau fiscal des entreprises apeurées, impossible encore d'augmenter celui des consommateurs en panne. Cela obligera à des compressions budgétaires de l'ordre de 5 à 10 % dans l'ensemble des programmes, des réseaux et des ministères. Un exercice qui n'est pas impossible, comme l'Ontario s'appête à en faire la preuve, mais qui colle mal au généreux «projet de société» attendu par les alliés du gouvernement.

Tout en alimentant à sa faveur le débat économique à court terme, l'exercice auquel nous convie le Comité pour le NON présente pourtant son propre revers. Ce qu'il nous montre par l'absurde, c'est que le fardeau qui nous attend tire ses origines d'un endettement fédéral doublement plus important que celui du Québec. Si Jacques Parizeau ne s'était pas pris les pieds dans les fleurs de la dette en 1973, c'est qu'à l'époque, le service de la dette d'un Québec indépendant aurait accaparé tout au plus un demi-milliard par année, soit 10 fois moins que présentement en proportion du PIB. Que l'on vote OUI ou NON à la fin du mois, cette dette devenue monstrueuse ne va pas fondre au soleil: il faudra bien l'assumer. Quant aux taux d'intérêt, avouons qu'ils n'ont pas attendu un référendum pour grimper dans le passé, pas plus que les récessions n'ont attendu l'indépendance pour nous frapper de plein fouet.

Sans la rendre impossible, il est certain que l'impasse budgétaire actuelle ne facilitera pas l'accession du Québec à la souveraineté... pas plus qu'elle ne facilitera la bonne marche du fédéralisme canadien.

L'impasse
budgétaire nuit
au fédéralisme
autant qu'au projet
de souveraineté.

Jean-Paul II, diplomate

François Brousseau

Linfatigable pape globe-trotter est arrivé hier aux États-Unis pour un voyage de quatre jours. Il prononcera aujourd'hui un discours à la tribune des Nations unies.

Au delà de la mission apostolique controversée de ce pape dans un monde moderne qui l'écoute de moins en moins, ce voyage est l'occasion d'observer une autre dimension de l'action vaticane: la dimension diplomatique.

Car le Vatican, c'est aussi un État. Et le pape, une espèce de président dont l'autorité morale — lorsqu'on quitte les débats sur le célibat des prêtres et les procès historiques sur les torts de l'Église — reste non négligeable.

En se livrant, ces derniers jours, à une polémique feutrée avec Washington sur la question de Cuba, le Vatican a remis en cause, une fois de plus, l'absurde position américaine de maintien d'un strict embargo contre le régime de Fidel Castro.

Un quotidien italien révélait la semaine dernière que Jean-Paul II envisageait de se rendre l'an prochain à Cuba, dans la perspective d'une médiation propre à dénouer l'impasse entre Washington et La Havane.

Ces rumeurs d'une intervention diplomatique du Vatican sur la scène cubaine coïncident avec un plus grand activisme social de l'Église catholique locale. Une Église qui s'est ménagée au cours des dernières années, à force

de petites audaces, une marge de manœuvre accrue malgré les brimades d'un régime politique dictatorial.

Ces dernières semaines, ce régime a achevé de libéraliser sa législation sur les investissements étrangers, qui ne sont plus limités par le fameux «plafond» des 49 %. Presque simultanément, les autorités américaines ont réagi... en resserrant leur «Loi sur la démocratie cubaine», étendant les représailles économiques à tous les pays qui oseraient faire des affaires dans l'île des Caraïbes.

La libéralisation économique à Cuba, qui est réelle, ne s'est pas doublée d'une ouverture politique. Mais elle fournit au reste du monde une occasion en or d'influer directement, et pacifiquement, sur le cours des événements à Cuba. La levée de l'embargo américain serait un geste décisif allant dans ce sens.

L'entourage du pape a fait savoir que cette question serait soulevée lors de la rencontre au sommet avec le président des États-Unis.

Dans les années 80, le Vatican était intervenu avec succès dans le règlement d'un litige territorial entre le Chili et l'Argentine. S'il pouvait, aujourd'hui, contribuer au rétablissement de relations normales entre Washington et La Havane, ainsi qu'au retour de la démocratie à Cuba, il s'agirait d'un nouveau succès, le plus important sans doute, de cette diplomatie oubliée mais potentiellement puissante.

L E T T R E S

Pourquoi vouloir la souveraineté?

Réflexion d'un Français après un séjour récent en Ontario et au Québec...

En 1952, en tant qu'étudiant aux États-Unis, j'étais allé visiter Montréal. La ville était bilingue; tous les panneaux étaient en double.

Les Canadiens français, comme on disait alors, ne maîtrisaient rien et pour moi, à cette époque, le français au Canada était appelé à disparaître, même si ce devait être à très long terme.

Maintenant, qu'ai-je vu cet été? Une province de Québec unilingue et à mon avis ça ne pouvait être autrement si vous vouliez conserver votre culture. Je remarque que le législatif est en grande partie entre vos mains même s'il peut y avoir encore des lacunes.

J'observe que vous êtes vous-mêmes, sans complexes, au sein d'une grande fédération. Vous y apportez votre originalité et elle vous offre une plus grande sécurité éco-

nomique. Pourquoi vouloir la souveraineté? Je ne comprends pas, mais je suis de l'extérieur et peut-être n'ai-je pas toutes les données?

De toute façon, je souhaite à votre province un avenir prospère, quel que soit votre choix.

Gilbert Reynaud
Paris, 28 septembre 1995

Salaberry-de-Valleyfield

Il existe une ville au Québec dont la dénomination officielle est «Salaberry-de-Valleyfield». C'est le seul nom légal à utiliser, même si bien des gens parlent couramment de «Valleyfield». Les francophones en particulier auraient avantage à abandonner cet usage incorrect.

S'il faut en croire le Dictionnaire historique et géographique de H. Magan, publié en 1925, «le nom de Salaberry avait été donné en l'honneur du Colonel Michel de Salaberry, le héros de la bataille de Châteauguay en 1813. Pour satisfaire la minorité anglaise qui opposait un nom anglais

au nom de Salaberry, on ajouta celui de Valleyfield qui a fini par supplanter le premier.

«Valleyfield, dit la Commission de géographie d'Ottawa, rappelle une compagnie anglaise: The Valleyfield Paper Mills, de Edinburgshire en Écosse.»

Me Jean Cournoyer, dans son Dictionnaire des noms propres du Québec (Stanké, Montréal, 1993), reprend l'affirmation ci-dessus, et ajoute: «Les francophones voulaient donner le nom de Salaberry à la ville, mais les anglophones préféraient un toponyme anglais; un compromis réunit les deux noms. Cependant, Valleyfield s'est imposé à l'usage.»

Le compromis n'a donc pas été respecté, c'est le moins qu'on puisse dire. Il n'y a pas de raison de laisser tomber la partie française de cette dénomination et de retenir la seule partie anglaise, contrairement à la décision du législateur.

Robert Auclair
Association des usagers
de la langue française
Sainte-Foy, 3 octobre 1995

THANK YOU
FOR WATCHING.
SEE YOU
NEXT TIME...



Les «futurs ancêtres»

Les gens de plus de 40 ans, dans quel état deviendront-ils les «ancêtres de demain»? Considérés comme des privilégiés dans une économie en crise, le sont-ils vraiment? Mis à pied ou à la retraite, la charge de travail augmentée, la réduction ou le gel du salaire sont leur lot depuis 15 ans. Déjà coupables d'avoir un emploi, le pire de leurs crimes est que plusieurs d'entre eux ont l'immense avantage de la sécurité d'emploi. En principe.

Leur actuelle sécurité d'emploi, bien fragile, bloquerait l'accès au marché du travail aux plus jeunes et empêcherait la flexibilité de l'emploi. Implicitement, ce raisonnement suppose qu'en supprimant cette clause de sécurité, cela permettrait de mettre à la porte une masse de paresseux et d'incompétents pour laisser la place à d'autres plus compétents, plus productifs et plus jeunes. La stratégie suivie par le gouvernement fédéral n'est certainement pas de créer des emplois.

Certes la vigueur physique de la jeunesse est bien connue, mais dans un monde où le travail est surtout d'ordre intellectuel et dans le secteur des services, la qualité physique n'est plus primordiale. La jeunesse est-elle le seul signe d'individus plus capables?

Ce changement des conditions de travail, même s'il pouvait être valable, ne repose pas sur la volonté d'offrir des emplois actuellement interdits aux plus jeunes. Il est plutôt utilisé comme une réponse à une fictive vengeance d'une génération contre une autre qui procède de la même vision réductrice que le racisme. Identifier des boucs émissaires pour asseoir une analyse bourrée de préjugés me semble très proche de la vision étroite de tous les partisans de la suprématie d'un groupe, d'une culture, d'une croyance, d'une race sur les autres.

Ceux qui adhèrent à des thèses semblables révèlent beaucoup plus leur détresse et leur propre insécurité.



BERNARD ÉLIE

ou encore leur position idéologique. Plus ils sont fragiles ou fanatiques, plus ils sont certains de la justice de leur cause. Augmenter l'insécurité des autres soulage peut-être mais ne résout rien sans la création de nouveaux postes de travail. Une société ne se reconstruit pas sur de telles bases vindicatives.

Si cela était le cas, pourquoi ne pas prendre quelques dispositions pour l'OR retrouvait dans certaines tribus: si les vieux pouvaient grimper au sommet d'un cocotier et en redescendre sans encombre, ils pouvaient demeurer dans la communauté; s'ils tombaient, la mort était leur dû. Cette pratique pourrait être modernisée en interdisant aux gens de plus de 40 ans toute consommation de médicament.

Le dialogue et l'union sont beaucoup plus prometteurs que le dénigrement. Car ici, nous sommes tous les victimes d'une véritable dépression économique larvée. Nous assistons à un vaste transfert des richesses des revenus du travail vers les revenus de placements, surtout vers les revenus d'intérêt. Les premiers stagnent ou baissent, les deuxièmes augmentent. Nous y reviendrons.

Que fera-t-on de ces futurs ancêtres lorsqu'ils seront à la retraite, en préretraite ou au chômage? Les régimes de retraite seront-ils en mesure de verser à cette masse de vieux les fonds nécessaires à une digne survie, en particulier pour les gens de 40-50 ans de 1995?

D'autant plus que la génération suivante n'aura pu contribuer suffi-

samment aux fonds de pension pour une génération précédente beaucoup plus nombreuse! Liberté 55, sans doute!

Somme toute, le sort de chacun se détériore et l'horizon n'est pas prometteur. Nous sommes à une époque où les dépenses sociales doivent être réduites puisque nous vivrions au-dessus de nos moyens. Il faut restreindre le rôle de l'État et le marché devrait s'imposer, lui qui est devenu, paraît-il, mondial. Ce changement impliquerait la nécessaire destruction des acquis sociaux. Aujourd'hui, la société est perçue par plusieurs comme une simple sommation d'individus qui sont soit-disant libres et égaux.

Certains en arrivent même à imaginer une société autorégulée indépendamment de toute organisation politique et sociale par la seule confrontation des intérêts privés; dès lors, on peut éliminer les phénomènes sociaux en les abaissant à la seule logique marchande. Il n'y a plus de jeunes, d'âinés, de malades, de riches, de pauvres, d'immigrants, de femmes, d'hommes... non il n'y a plus que des individus homogènes.

Cette image stéréotypée des rapports sociaux et économiques nous est imposée avec ses vieux relents de darwinisme suranné. Qui plus est, cette appréhension limitative de la réalité n'est que la mise en forme d'une représentation idéalisée d'un monde que l'on voudrait harmonieux par nature! Pour ce faire, l'analyse se réduit à de simples rapports marchands, les rapports sociaux et politiques étant évacués parce que jugés non nécessaires. Pourtant, ces rapports non réductibles à des marchandises précèdent et forgent les rapports d'échange.

Le modèle dominant de l'économie n'apparaît donc que comme un simple jeu de l'esprit, jeu dangereux faut-il le souligner, s'il incline à négliger les composantes sociales très réelles des faits économiques effectivement observés. Nous transformons notre société en une vaste foire d'empoigne primaire.

À P R O P O S

...de l'aide gouvernementale à l'agriculture

Une des caractéristiques fondamentales de la politique agricole du Canada est la grande disparité entre les provinces au point de vue du soutien à leur agriculture. Comme on l'a vu, le Québec ne reçoit pas une part équitable des dépenses fédérales et doit soutenir plus généreusement son agriculture.

Ainsi, 62 % des dépenses gouvernementales en agriculture au Québec proviennent du Trésor québécois alors que c'est l'inverse à l'échelle du Canada.

En Ontario, le soutien de l'agriculture est partagé dans des proportions relativement équivalentes entre les deux gouvernements (56,4 % par rapport à 43,6 %). Pour l'Ouest canadien, la situation est complètement différen-

te. Le gouvernement fédéral couvre 70 % des dépenses agricoles des provinces de l'Ouest, proportion très supérieure à la part de l'agriculture de ces provinces dans l'ensemble canadien.

C'est ce «manque à recevoir» qui a forcé le gouvernement québécois à immobiliser ses ressources financières dans des programmes de sécurité du revenu au lieu de développer de nouvelles initiatives dans d'autres domaines de l'agriculture.

L'industrie agro-alimentaire: profil, marchés, interventions, août 1995
Institut national de la recherche scientifique
INRS-Urbanisation

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Fermeture de quatre bibliothèques

Un manque de Vision Montréal

L'informatisation est un mauvais prétexte

MARIO LUSSIER
Aide-bibliothécaire
Bibliothèque Langelier

Du 16 au 22 octobre prochain se tiendra au Québec une «Semaine des bibliothèques». Cet événement a été créé dans le but de souligner l'apport considérable des bibliothèques au développement social et culturel de la population. A la Ville de Montréal, l'administration en place a trouvé une façon particulièrement originale de participer à cette célébration, puisqu'on fermera temporairement quatre bibliothèques: Maison-Neuve, Langelier, Notre-Dame-de-Grâce et Petite Patrie. Il n'en reste pas moins que l'une d'elles, Maison-Neuve, sera fermée pendant la semaine en question. Les autres demeureront ouvertes pendant cette période. Mais afin de ne pas être en reste, ces dernières fermeront leurs portes à des occasions également névralgiques pour ces institutions, à savoir le Salon du livre de Montréal ou la mi-session. Vision Montréal, tu parles!

Ces fermetures seraient justifiées, dit-on, par les travaux devant conduire à l'informatisation de ces bibliothèques. Que dire de ce fallacieux prétexte, sinon qu'il ne trompe personne! Disons-le clairement: l'implantation du système informatique à travers le réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal ne justifie aucunement ces fermetures. S'il en avait été ainsi, les bibliothèques que l'on a informatisées au cours des dernières années

auraient elles aussi fermé leurs portes pendant que s'effectuaient ces travaux. Or, cela n'a jamais été nécessaire. Les fermetures annoncées ne répondent qu'à un seul objectif: retrancher quelques milliers de dollars aux sommes consacrées aux bibliothèques publiques de la Ville de Montréal. Les bibliothèques constituent un service public important auquel la population est très attachée. Et pourtant, ces fermetures ont été décidées sans débat public et, ma foi, assez sauvagement. A cet égard, le public doit savoir qu'aucune information n'a été communiquée aux employés directement concernés par ces fermetures. Il n'y a eu que des rumeurs... jusqu'à ce qu'un quotidien annonce la nouvelle. C'est de cette manière, et à ce moment seulement, que ces fonctionnaires ont appris que leur établissement fermera ses portes quelques jours plus tard, soit le 9 septembre, et qu'une partie du personnel qui y travaille serait temporairement mise à pied. Il n'y a pas à dire: elle est belle, la manière de faire de l'équipe Bourque.

Il est loin d'être certain que cette curieuse discrétion puisse être interprétée comme une maladresse supplémentaire de l'administration actuelle. Il y a tout lieu de croire au contraire qu'elle a été voulue, et même préparée. Tout se passe comme si l'administration en place avait cherché à mettre tout le monde, les citoyens autant que le personnel travaillant dans ces bibliothèques, devant un fait accompli. Et comme pour être assuré que cette lamentable histoire de compression continuera à baigner dans un silence que l'on tente de faire passer pour de la résignation publique, voilà maintenant que, sous le couvert d'une ténébreuse affaire de loyauté obligée envers l'employeur, l'on enjoint le per-

sonnel des bibliothèques à ne pas exprimer de désaccord avec cette brutale façon de faire. En effet, le cas échéant, laisse-t-on entendre, des sanctions disciplinaires seraient prises. Mais, encore une fois, rien de tout cela n'est dit clairement et nous nous retrouvons, comme toujours, dans les ténèbres des rumeurs. Cela est déplorable. Car, en plus d'être floués, on nous demande d'accepter sans réfléchir et sans mot dire le sort qu'on a décidé de nous faire. Mais ces menaces de coercition ne sont pas qu'absurdes; elles sont aussi, en un sens, dangereuses. Mais au-delà de la manière, il y a le fait aujourd'hui officiel que quatre bibliothèques fermeront leurs portes au cours de l'automne pour deux mois. Cela est d'autant plus déplorable que Montréal ne présente pas une fiche très reluisante en ce qui concerne le dossier des bibliothèques publiques. On sait en effet qu'elle est la pire ville au Canada pour les sommes d'argent consacrées à ces institutions. Et même au Québec, nous occupons un rang assez misérable, loin derrière bon nombre de municipalités. Qu'à cela ne tienne, le maire Bourque, grand démagogue devant l'éternel, promettrait à cor et à cri l'automne dernier, en campagne électorale, de redresser cette situation, jugée honteuse. C'est pourtant dans l'autre direction que se dirige son administration dans ce dossier. L'administration Bourque doit respecter ses promesses. Sur le redressement des bibliothèques publiques, la côte est longue à remonter; elle l'est d'autant plus que jusqu'à maintenant, dans ce dossier, l'attitude de cette administration dénote un flagrant manque de vision. De la part d'une équipe qui se targue pourtant d'en avoir une, cela est plus que désolant.



PHOTO ARCHIVES

Montréal est la pire ville au Canada pour les sommes d'argent consacrées aux bibliothèques. Et même au Québec, nous occupons un rang assez misérable, loin derrière bon nombre de municipalités.

Souveraineté du Québec

Pourquoi ce pays se refuserait-il à lui-même?

Depuis 20 ans que je vis dans cette contrée qui m'a reçu, j'ignore encore ce qui fait hésiter au seuil du deuxième référendum

THIERRY HENTSCH
Montréal

Depuis 20 ans que je vis dans ce pays qui m'a reçu et que j'ai adopté, ce pays qui m'a retenu en Amérique du Nord et qui, pour moi, dès le début, était le vrai pays que j'habitais; depuis 20 ans que je le suis dans ses hauts et ses bas, dans ses élans, dans ses difficultés, dans ses craintes, j'éprouve le besoin de comprendre, au seuil de ce deuxième référendum, ce qui, une fois encore, le fait hésiter.

J'aimerais pouvoir lui donner une tape dans le dos et lui parler comme à un ami de longue date: «Va, la route est ouverte...» Mais parler est devenu difficile. Entre les exhortations, les sommations, les dénégations, les mises en garde, la parole a de plus en plus de peine à faire son chemin. Dans un camp comme dans l'autre, il ne s'agit que de confondre l'adversaire, d'étaler les preuves, de plaider les avantages, de dénoncer les risques, de rassurer, d'inquiéter. Beaucoup de bruit pour rien: la campagne référendaire rabâche ce que tout le monde sait déjà, chacun y joue son rôle, attendu, éculé.

Un mois de silence

Ce qu'il faudrait à ce pays, avant le scrutin, c'est un mois de silence public et de vacances médiatique pendant lequel chacune et chacun suivrait sa pente intime, parlerait tranquillement de ses sentiments avec son entourage, les laisserait mourir au contact d'autrui. Et la décision serait bonne et le vote à peine nécessaire. Il n'y aurait plus ni défaite, ni victoire, mais assentiment à nous-mêmes, reconnaissance. Car au fond, qu'il y ait un pays, chacun le sait bien. Et il suffirait de le dire, pour vivre, sous une forme ou sous une autre, dans le respect de nos partenaires canadiens.

Je rêve. La possibilité de rêver est ce qui nous manque le plus aujourd'hui. Mille préoccupations quotidiennes nous en détournent, la réalité nous l'interdit. Les réalistes se chargent de nous le rappeler. Les réalistes nous rappellent à l'ordre, à l'ordre économique, au nom d'une chimère à laquelle ils sont trop habitués pour sentir à quel point elle leur ronge le cerveau: que le bonheur s'achète. Autant que possible à crédit, de sorte que nous puissions toujours être sommés de payer. Car ce bonheur se paie, par ce qu'on appelle les contraintes du marché, divinités impitoyables de notre temps auxquelles les nouveaux prêtres nous pressent de vouer tous nos espoirs, quitte à y sacrifier nos amis, nos amours, nos enfants, notre dignité. Les gens d'affaires ont beau se vanter d'avoir dépassé en crédibilité les gens d'Eglise, nous sentons tous au fond de nous que leurs admonestations sonnent creux, nous savons que le monde qu'ils proposent ne tourne pas aussi rond qu'ils le voudraient, que l'économie, plus exactement l'accumulation de l'ivoire, en tant que finalité, ne tient tout simplement pas de-

bout. Bref, l'homme economicus ne suffit pas. Il y a d'abord et toujours la société, sans laquelle rien ne tient. Et pour qu'il y ait société, il faut qu'il y ait ancrage.

Ne parlons pas de patrie, le mot est depuis longtemps tombé dans le discrédit: il a trop servi à trop d'impostures. On l'a d'ailleurs avantageusement remplacé par le concept plus froid d'intérêt national, expression astucieuse qui généralement sert à couvrir les intérêts de l'Etat et de ceux qui le manipulent. Il faudrait un mot nouveau à ce vieux désir d'appartenance, pour dire ce lieu, cet espace privilégié où, à notre propre étonnement, nous-mêmes chaque fois que nous revenons du dehors: cet habitat, en somme, qui ne se laisse pas facilement délimiter et dont il paraît assez ridicule de vouloir faire l'objet d'une quelconque souveraineté.

La souveraineté a une résonance de plus en plus désuète: à hauteur de satellite les frontières disparaissent et la dynamique du marché mondial les ignore. Tout semble décemment donner raison aux prophètes de la main invisible qui nous dirige. La globalisation impose des lois et vide la souveraineté de sa substance. Nous, collectivités humaines, n'y sommes pour rien. On consulte l'économie comme on consulte la météo, en tant que phénomène extérieur auquel nous n'avons qu'à nous adapter, comme aux saisons.

Reste à savoir si cette manière de voir, ou de ne pas voir, nous dédouane des responsabilités que nous avons à l'égard d'un désordre mondial auquel nous prenons une part active. Il se peut que l'humanité ne sache pas, n'ait pas les moyens de savoir ce qu'elle fait. La question de la responsabilité et de la liberté humaines restera toujours sans réponse. Malgré quoi la responsabilité est une exigence à laquelle l'humain ne peut renoncer, ni individuellement ni collectivement, sans perdre son humanité. Et la question de savoir à quel niveau la responsabilité collective s'exerce le mieux n'a pas d'échappatoire. Les mésaventures de la concertation internationale font une piètre excuse à nos impérities locales, nationales. Même si la souveraineté n'est plus du tout (si tant est qu'elle l'ait jamais été) l'absolu auquel elle prétendait, il n'empêche que les sociétés existantes aujourd'hui dans le monde sont les seuls lieux où puissent, bon an mal an, se prendre des décisions collectives sur la chose publique. A moins de soutenir que cette chose n'est plus ou de souhaiter sa disparition, aucune circonstance ne nous dispense de faire des choix — y compris celui de tout laisser aller.

Pour que la chose publique tienne, dans les tourbillons de la concurrence mondiale, encore faut-il qu'elle suscite un minimum d'enthousiasme, de solidarité, de dynamisme. Toutes qualités qui s'érodent dange-

reusement sur le plan canadien, comme le reflètent de plus en plus crûment les politiques fédérales. Personne ici ne doute que le Québec, avec tous ses défauts et ses insuffisances, constitue encore une société, à tout le moins que le désir d'être une société demeure vivace. Il n'est pas certain qu'on puisse dire autant du Canada, malgré tous les efforts publicitaires déployés depuis plusieurs années par Ottawa pour combler ce déficit symbolique.

Mais, s'il est vrai qu'une majorité d'entre nous s'identifie davantage au Québec qu'au Canada, comment se fait-il que cette majorité éprouve tant de peine à s'exprimer? Bien des explications viennent à l'esprit, et d'abord ce truisme: de façon générale, sauf crise majeure, il est plus difficile de rassembler une majorité que le changement que pour le maintien du *statu quo*, même lorsque celui-ci est jugé insatisfaisant. A plus forte raison dans une société qui garde en mémoire les traces d'un abandon dont elle n'est probablement jamais complètement remise. Dans ces conditions, l'insatisfaction semble préférable au risque. Surtout s'il s'agit d'une question fondamentale: être ou ne pas être. Une telle question, à vrai dire, ne se décide pas en cochant un bulletin de vote. Il y a entre ce trait de crayon et sa portée symbolique une distance presque infranchissable.

Aucune société occidentale, en effet, n'a eu à décider au suffrage universel de sa souveraineté. Dans la plupart des cas, celle-ci était déjà là comme produit d'une succession de rapports de forces et de marchandages qui n'avaient rien à voir avec la volonté des populations concernées. Les Etats-Unis présentent à cet égard une exception notable: l'indépendance, préparée par l'habitude d'une certaine autonomie gouvernementale, a précédé la Constitution. Il n'en reste pas moins que, là aussi, c'est la guerre et la détermination d'une minorité active, non le suffrage universel, qui ont emporté la décision. Le Canada ne fait pas exception à la règle: sa population n'a jamais été formellement consultée sur la question de son existence en tant que pays souverain. A la suite des révoltes de 1837, l'autonomie gouvernementale s'est affirmée par étapes successives. La dernière de ces étapes étant le rapatriement constitutionnel de 1982, auquel l'Assemblée nationale dans sa presque totalité s'est légitimement opposée. N'était-ce pas finalement les provinces à majorité anglophone qui faisaient sécession de la Confédération en rompant unilatéralement avec l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) de 1867? En déclarant alors l'indépendance du Québec, l'Assemblée nationale n'aurait que tiré les conséquences du fait accompli qui nous était imposé. Mais l'échec référendaire, trop frais et trop cuisant, empêchait le gouvernement Lévesque de franchir ce pas. Au lendemain de l'enterrement de Meech, en revanche, Bourassa avait toute la crédibi-

lité et l'appui populaire nécessaires pour le faire. Nul doute qu'une large majorité aurait été trop heureuse, alors, de le suivre.

Le double refus de Charlottetown

Les occasions manquées ne se rattrapent pas, mais on peut en créer de nouvelles. C'est ce que tente le gouvernement Parizeau, dans la foulée du double refus de Charlottetown. La foulée est un peu longue et le moment peut-être mal choisi: depuis deux ans la soupe constitutionnelle s'est refroidie et le réflexe de la prudence risque de prendre le dessus. Mais l'échéance est désormais fixée. On peut le déplorer. On peut saisir l'occasion, la faire nôtre. Faire que ce pays ne se refuse pas une deuxième fois à lui-même. Rien ne presse, dira-t-on, le Québec a tout le temps de s'affirmer, il le fera le moment venu. Il se peut, mais ce moment ne sera pas forcément le nôtre ni la conjoncture nécessairement meilleure. A tout prendre, mieux vaut avoir à choisir sereinement, sur notre terrain, plutôt que le dos au mur.

Cela dit, l'affirmation de soi nécessite une force et une sérénité peu communes au moment où nulle urgence ne semble s'imposer. Une fois de plus, la frange décisive des indices sera tentée de reporter la décision. Une foule d'inquiétudes, légitimes et moins légitimes, les positions acquises, la crainte de les compromettre, retiennent de nombreuse personnes en principe acquies à l'idée de la souveraineté mais réticentes à la mettre en œuvre sans la bénédiction de nos partenaires canadiens. Mais ceux-ci ne peuvent rien pour nous, moins que tout nous délivrer de nos peurs. Ils n'ont que trop tendance à jouer d'elles pour faire pencher la balance de leur côté. Sans doute une part de nous-mêmes serait-elle momentanément soulagée de pouvoir remettre aux mains des autres la responsabilité d'une incision qui est entièrement nôtre. Mais telle est justement la facilité à laquelle il s'agit de mettre fin.

Je ne m'adresse pas ici aux fédéralistes qui choisissent le Canada par conviction: leur préférence est digne de respect. Je pense aussi aux gens qui se résigneraient à reconduire le *statu quo* par défaut, à celles et ceux qui permettraient qu'on fasse usage de leurs appréhensions pour les amener à trancher à l'encontre de leurs aspirations. Je pense aussi aux fédéralistes par calcul, ceux plus particulièrement qui, obnubilés par les taux d'intérêt, passent leur temps à calculer les risques. Comme si les risques n'étaient que d'un côté. Comme si on ne risquait rien à se lamenter sans rien faire des impasses de la fédération canadienne. Comme si les risques, encore un coup, n'étaient qu'économiques. Or, de tous les risques possibles et imaginables, le plus grave pourrait bien être social: à nous infliger un deuxième refus, nous risquerions de glisser vers une culture du ressentiment dont l'autre finirait par faire les frais. L'autre existe, à l'intérieur, nous ne l'accepterons vraiment que le jour où nous nous serons acceptés nous-mêmes.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapière (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Gérard Bérubé (responsable), Robert Durtisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commissaire), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice); Yves Williams (superviseur, avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Mischevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LE MARKETING ET LE SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zuida; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

ACTUALITÉS

CHRONIQUE
RÉFÉRENDIAIRE

Les vrais chefs

Si l'on se fie à un sondage réalisé par le PQ, les Québécois préféreraient un débat télévisé à quatre chefs, tel que le propose le camp du OUI; leur second choix est un face à face Parizeau-Johnson et une minorité veut deux débats, l'un opposant MM. Parizeau et Johnson, l'autre, MM. Chrétien et Bouchard.

Donc, les électeurs veulent bien consacrer une soirée de télé au référendum, mais pas deux. Et tant qu'à y être, ils en veulent pour leur argent, quatre chefs pour le prix de deux, surtout que MM. Chrétien et Bouchard sont tellement plus colorés que leurs vis-à-vis de l'Assemblée nationale. Pour le spectacle, ce serait une aubaine.

Mais surtout, selon le sondage SOM réalisé pour Radio-Canada et quatre quotidiens dont *Le Devoir*, MM. Chrétien et Bouchard sont, en quelque sorte, les vrais chefs aux yeux des Québécois. L'un et l'autre sont plus populaires que MM. Johnson et Parizeau, y compris dans leur propre camp. En outre, M. Chrétien est considéré par le reste du Canada comme celui qui est le plus à même de les représenter dans une négociation avec le Québec.

M. Bouchard est le chef souverainiste qui inspire le plus confiance parmi les électeurs qui s'apprennent à voter OUI avec 58 %, contre seulement 24 % pour M. Parizeau. D'aucuns le voient comme le successeur du premier ministre québécois à la tête du PQ. Son nom est évoqué dans le camp du OUI comme éventuel négociateur en chef d'un Québec souverain avec le Canada.

En outre, M. Parizeau a lui-même donné des signes qu'il ne restera pas longtemps en politique après le référendum, cette semaine. «Y toffe mais y achève», a-t-il dit de lui-même, avant-hier. S'adressant aux jeunes du Québec, il disait lundi: «Prenez la place; changez les choses. Rendu à mon âge, je ne dis même plus: "venez changer des choses avec moi", je dis: "changez-les". Moi — comment dire? —, ça se termine de mon côté. Moi, j'ouvre la porte, allez-y.»

Lucien Bouchard n'a pas refermé cette porte le lendemain. Interrogé par des journalistes sur son intérêt à succéder à M. Parizeau, il n'a pas dit non, il n'a pas dit oui. Il disait qu'il faut «faire les combats un à la fois». «Présentement, il y a un combat référendaire et c'est ce à quoi je pense. Le reste, on verra plus tard.»

M. Chrétien, de son côté, aura un rôle plus décisif à jouer que M. Johnson au lendemain du référendum, que le OUI ou le NON l'emporte. Si c'est OUI, une pluralité de Canadiens (49 %) veulent qu'il négocie en leur nom avec le Québec, 81 % veulent qu'il reste premier ministre, à tout le moins. Quoi qu'il en soit, c'est de lui, le 30 octobre au soir, que viendra la première réaction officielle du Canada. Son attitude sera cruciale pour la suite des discussions.

Si le NON l'emporte, eh! bien, c'est lui qui est premier ministre du Canada. C'est lui qui présidera aux destinées du pays. C'est lui qui sera l'interlocuteur du Québec si le Québec devait décider de formuler des demandes constitutionnelles. Qu'advient-il de la société distincte et de ce genre de choses sous Jean Chrétien, une fois écartée la souveraineté?

Pour ces raisons, il faut voir M. Chrétien au Québec. Certes, les choix budgétaires ne sont pas l'objet du référendum. Mais l'avenir constitutionnel du Québec, oui. Le partage des compétences, oui. D'ailleurs, une majorité de Québécois souhaitent qu'Ottawa fasse au Québec des propositions de réforme constitutionnelle.

Mais il n'est pas évident que c'est au débat télévisé que M. Chrétien doit révéler toutes ses intentions. D'une part, il est déjà présent dans la campagne. M. Bouchard l'interroge quotidiennement aux Communales. Il prononcera un discours, demain soir, à Shawinigan, en compagnie de Daniel Johnson. Il en prononcera probablement d'autres. Les électeurs jugeront.

En outre, en creusant votre mémoire, demandez-vous si c'est aux débats télévisés, lors de campagnes politiques précédentes, en dépit de l'intérêt qu'ils revêtent, que vous avez obtenu les renseignements cruciaux qui ont définitivement orienté votre choix.

Enfin, il faut revenir aux fondements de la Loi québécoise sur la consultation populaire, adoptée par les péquistes de René Lévesque en 1977. La loi place chef et porte-parole. Les règles du jeu ont été fixées par le PQ il y a 20 ans en partie pour éviter, justement, les intrusions abusives d'Ottawa dans la campagne. Pourquoi, tout à coup, faudrait-il ne pas s'y tenir?

MBA «Nous ne couperons pas de postes réguliers»

SUITE DE LA PAGE 1

mente Pierre Théberge, directeur du MBA. «Proportionnellement, ce n'est pas plus inquiétant qu'en 1987-88, après l'exposition consacrée à Léonard de Vinci.»

Cette année-là, l'établissement faisait face à un déficit de près de trois millions de dollars sur un budget de 12 millions. Il a été résorbé au cours des quatre années suivantes. Depuis le début des années 80 (l'année Tintin), les finances du MBA évoluent en dents de scie, passant de légers surplus (168 000 \$ en 1985-86, l'année Picasso) à des trous plus ou moins importants, qui oscillent habituellement autour du demi-million. «Dans les années antérieures, on épongeait nos déficits à travers les subventions, du gouvernement du Québec principalement, dit M. Théberge. C'est ce coussin qu'on a perdu depuis trois ans, avec des compressions diverses de près de trois millions.»

Le MBA a commencé l'année courante avec un déficit accumulé de 390 000 \$. L'hiver dernier, Québec a imposé à l'établissement des compressions supplémentaires de 400 000 \$ tandis que le ministère du Patrimoine du Canada en retranchait 200 000, promis dans le cadre du programme d'aide aux musées (PAM). Reste donc environ 1,3 million de manque à gagner, attribuable aux piètres performances des symbolistes et des beaux «chars».

«On espérait attirer 500 000 personnes, c'est vrai, dit M. Théberge. Mais 250 000 visiteurs, c'est très bon. Et puis, elles sont plutôt rares, les expositions rentables.»

Mais était-ce réaliste de prévoir attirer tant de gens et surtout de présenter conjointement deux expositions majeures qui ont coûté plus de six millions? Avec elles, le budget du MBA consacré aux expositions a culbuté

cette année, en passant à 9,5 millions.

«On avait le choix en fin d'année dernière: soit annuler une ou les deux expositions, soit aller de l'avant, en se disant qu'avec un bon plan de communication et l'enthousiasme de la foule, on risquait de passer à travers, dit le directeur. C'est un risque qu'on a pris. Certains pourront dire qu'on n'aurait pas dû le prendre. Moi, je continue à penser qu'on a bien fait.»

Il ajoute que l'exposition symboliste a été «une des grandes expositions de la planète depuis six mois» et que celle sur les automobiles, bien que contestée, notamment par le milieu de l'art contemporain montréalais, a aussi suscité «de très, très bonnes critiques». «Il faut maintenir le contact avec le public et les autres musées occidentaux, même dans les années difficiles, poursuit Pierre Théberge. C'est ça la mission du Musée des beaux-arts.»

Par contre, il avoue que son établissement ne pourra plus continuer sur la voie des mégaspectacles dispendieux dans les prochaines années. On aura tout de même droit à une exposition sur Magritte l'an prochain, à une autre sur Bonnard en 1998. «On va passer des années difficiles, mais on va s'en sortir.»

Pour lui, le plan de redressement est aussi là pour éviter des solutions draconiennes comme celle qui a entraîné la fermeture temporaire du Musée des beaux-arts de l'Ontario, au début de la décennie, en raison d'un déficit d'environ trois millions. Le plan prévoit ramener le déficit du MBA à 1,9 million l'an prochain, 900 000 \$ l'année suivante et 61 000 \$ en 1998-99.

La direction veut économiser 1,2 million de dollars d'ici 1999 en modifiant ses systèmes de chauffage et de climatisation. En même temps, le MBA va retrancher 150 000 \$ par année de ses budgets de fonctionnement

et 300 000 \$ par année de sa masse salariale. «Nous ne couperons pas de postes réguliers, il n'y a pas de mises à pied prévues», dit M. Théberge. Des postes ne seront pas renouvelés mais il n'y aura pas de coupure de personnel.»

Certaines mesures planifiées demeurent toutefois hypothétiques. Par exemple, la location de certains espaces inoccupés, rue Sherbrooke, au Musée des arts décoratifs, qui devrait rapporter 580 000 \$ à la condition que Québec accorde des subventions pour permettre ce déménagement envisagé depuis l'an dernier. Les documents du MBA nous apprennent d'ailleurs que cet établissement devrait s'installer dans les locaux du MBA en juin 1996. Le musée compte également sur la reprise des subventions du PAM et sur la vente de deux immeubles de la rue Crescent qui lui appartiennent encore.

Comme d'autres directeurs d'établissements muséaux du Québec, M. Théberge espère aussi faire modifier la formule de financement du ministère de la Culture et des Communications. Les possibles gains à ce chapitre n'ont cependant pas été comptabilisés dans le plan de redressement.

Et le musée a entendu les critiques qui reprochaient aux méga-expositions de prendre presque toute la place habituellement réservée aux œuvres de la collection permanente dans ce musée agrandi à grands frais au début de la décennie. Les trésors des voûtes seront redéployés dans les prochaines semaines et le directeur annonce que son établissement va «mettre des efforts du côté de l'éducation et des programmes de relations publiques». L'accès à la collection permanente pourrait même devenir gratuit dès janvier prochain.

MASSE Des questions d'identité et de réalisation de soi

SUITE DE LA PAGE 1

ministre de M. Masse dans le gouvernement Johnson-Bertrand entre 1966 et 1970 — avant d'être nommé sénateur conservateur par Joe Clark en 1979, a aussi annoncé récemment son adhésion au OUI. Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, qui fut ministre sous le premier gouvernement Bourassa (1970-1976), a fait de même, lundi, lors du passage de M. Parizeau à l'hôtel de ville.

À l'inverse, Pierre Marc Johnson, qui a été ministre péquiste sous René Lévesque, premier ministre pendant deux mois et chef de l'opposition pendant deux ans, a décidé de rester complètement à l'écart pour de nombreuses raisons dont *Le Devoir* a fait état le 7 septembre. En disant que chacun doit faire sa part, M. Masse ne reproche-t-il pas au prédécesseur de M. Parizeau de se défilier de son devoir civique? Il ne s'en défend pas, ne parlant que pour lui-même mais estimant fortement que chacun doit témoigner comme bon lui semble.

«Trente ans de luttes constitutionnelles sans résultats satisfaisants face aux demandes historiques répétées du Québec nous conduisent à devoir nous redonner un rapport de force plus équitable avec le Canada afin de rapatrier les pouvoirs nécessaires pour s'affirmer comme peuple. La Commission Bélanger-Campeau avait bien posé l'enjeu: "En cas d'échec d'une dernière tentative de renouvellement du fédéralisme, il ne reste plus qu'une seule voie, celle de la souveraineté." Voilà l'évidence qui me motive au premier chef.»

Les aléas de la politique depuis les années trente ont longtemps fait osciller le Québec entre un nationalisme simplement défensif et un nationalisme à la recherche de gains ponctuels. En 1966, avec *Égalité ou indépendance* de Daniel Johnson, les revendications du Qué-

bec s'inscriront désormais dans un autre registre. «J'étais de cette couvée politique», rappelle M. Masse qui, jeune professeur d'histoire, a milité pour la SJSB puis pour l'UN, il y a une trentaine d'années, avant de siéger à Québec de 1966 à 1973, puis à Ottawa de 1984 à 1993.

«À la suite du référendum de 1980 et d'une conjoncture défavorable pour le Québec, rappelle l'ancien ministre, Ottawa a profité, voire abusé, de la situation pour fermer à double tour la porte au progrès constitutionnel. Bref, le rêve du Québec d'un espace constitutionnel qui le rendrait responsable de se réaliser venait de s'effondrer.»

«Le gouvernement conservateur de Brian Mulroney a honnêtement cherché à trouver une issue en rouvrant le débat constitutionnel. Force nous est d'admettre que l'échec de l'Accord du lac Meech a sonné le glas d'une proposition qui aurait pu ramener le Québec et le Canada vers de véritables négociations constitutionnelles.»

«En 1995, il nous faut admettre que toutes les tentatives de réformes constitutionnelles ont échoué et que rien ne nous permet de croire, ou même d'espérer, à un quelconque renouveau dans ce pays.» Il fait état à cet égard d'un récent sondage, publié dans *Le Devoir* de mardi, et estime que les dés sont pipés du côté du fédéralisme que nous connaissons. «Les positions sont claires: les Québécois croient en un changement de notre système politique; les autres Canadiens n'y croient pas. Voilà pourquoi nous devons maintenant nous affirmer comme peuple pour la souveraineté et mettre en commun, par le partenariat, ce que nous accepterons de partager.»

Si nous répondons OUI au référendum, c'est pour des raisons qui tiennent bien davantage à des ques-

tions d'identité et de réalisation de soi comme peuple et comme société où des individus partagent les mêmes valeurs, ajoute M. Masse, mentionnant la langue, la culture, la démocratie, une société plus humaine, le respect, la réussite économique.

Rappelant son travail au CLF depuis quatre mois et le rapport qu'il a rendu public vendredi dernier (*Le Devoir* du 30 septembre), M. Masse en conclut: «Nous n'avons pas le droit de demeurer spectateurs de nous-mêmes, de regarder passer le train, comme on dit chez nous. Notre avenir, en l'occurrence le contrôle de notre développement social, économique et de celui de l'immigration, de même que celui de conserver à la langue française son pouvoir d'attraction, dépend de notre volonté, de notre conviction à intervenir sur notre destin. Le grand livre de l'histoire s'écrit à chaque jour, dans chacun de nos choix.»

Que fera-t-il au juste au cours des 25 prochains jours? Il se met à l'entière disposition du OUI. Qu'arrivera-t-il du CLF? Il a profité de l'été pour faire le tour du jardin linguistique, amorcer le bilan qui donnera lieu à de vastes consultations; toutes les équipes sont au travail. Que fera-t-il après le 30 octobre? Il ne saurait le dire pour l'instant.

En attendant, sans dramatiser son choix ni se prendre pour un autre, M. Masse veut témoigner à partir de sa longue expérience, sur les deux scènes politiques, de la nécessité de conclure à la souveraineté, assortie des maillages ou du partenariat qui créent des alliances. Son cheminement a été long, il a pris sa décision pour le OUI il y a seulement deux semaines environ et il croit essentiel que le CLF reste au-dessus de la mêlée. Il ne doit pas y avoir de confusion entre les deux rôles, de sorte que la crédibilité de l'organisme et la sienne restent intactes.

DROGUES

1 % des adolescents s'engageront de plain-pied dans une trajectoire délinquante

SUITE DE LA PAGE 1

Certaines drogues tendent également à stimuler davantage de comportements agressifs que d'autres; c'est le cas de la cocaïne, des amphétamines, du PCP et des barbituriques, nous dit l'ouvrage.

Une fois les jeunes engagés dans cette voie, ils risquent fort de développer des comportements antisociaux, d'entretenir une mauvaise relation avec leurs parents et d'éprouver encore plus de problèmes scolaires. «De plus, ajoute-t-il, l'importance de la consommation semble être fonction de la fréquence d'apparition de ces troubles d'adaptation à l'adolescence.» L'auteur rapporte que le plaisir et la recherche de sensations sont à la source tant du désir de consommer de la drogue (qui est, rappelle-t-il, un délit en soi) que de celui de commettre des activités délictueuses.

Comparant un ensemble d'études sur la question, l'auteur conclut cependant que la consommation de drogues illégales chez les adolescents est beaucoup plus élevée parmi ceux qui éprouvent des problèmes avec la justice que ceux qui fréquentent régulièrement un établisse-

ment scolaire. Du côté des jeunes filles, il semble que la relation drogue-crime ne soit pas aussi étroite que chez les garçons. Les filles devenant adultes plus rapidement, leurs comportements délinquants auraient déjà atteint une certaine stabilité vers l'âge de 15 ans «et seraient, dans bien des cas, à la veille de décroître».

Dans l'ensemble de la population, les femmes adultes consomment moins d'alcool et moins de drogues de rue que les hommes, mais beaucoup plus de médicaments. Elles ne chercheraient pas non plus l'intoxication de façon aussi intense. Cependant, parmi les femmes judiciairisées, la cocaïne est plus populaire que chez les hommes. Les femmes détenues s'injectent aussi beaucoup de drogues par intraveineuse, ce qui explique la prévalence de la séropositivité et de l'hépatite en prison. Règle générale, confirme M. Brochu en entrevue, le trafic de drogue pour les hommes et la prostitution pour les femmes sont les principales sources criminelles de revenus des toxicomanes.

L'auteur suggère cependant que la relation drogue-crime risque d'être beaucoup plus marquée chez les sujets défavorisés que parmi les classes plus aisées de la société.

Or, les toxicomanes qui n'ont pas besoin d'avoir recours au crime pour financer leur consommation sont beaucoup plus difficiles à repérer pour les chercheurs. Certains avocats, certains médecins consomment des drogues, par exemple, sans avoir recours au crime pour nourrir leur assuétude, explique l'auteur en entrevue. «Il faut arrêter de faire toutes les études [sur la toxicomanie] avec les gens qui sont très accessibles», dit-il.

Il insiste en disant que «bon nombre de consommateurs de substances psychoactives illicites ne s'initieront jamais à une trajectoire criminelle».

L'ouvrage pose entre autres deux questions qui se complètent: «Les criminels sont-ils tous drogués? Les drogués sont-ils tous criminels?» Ce à quoi, dit l'auteur, les données disponibles ne permettent pas de répondre entièrement. Au sujet de la consommation de drogues des adolescents, elle est aussi largement le fait de la volonté des jeunes de cet âge de faire des expériences nouvelles.

Sur l'ensemble des adolescents, seulement 1 % «s'engageront de plain-pied dans une trajectoire délinquante et toxicomane».

Par sa formation économique
LE FONDS INVESTIT DANS L'EMPLOI!

Les travailleurs et travailleuses du Groupe Permacon en session de formation

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559